



Rapport Financier Semestriel 2020

Incluant :

- Rapport Semestriel d'Activité 2020
- Etats Financiers Consolidés résumés au 30 Juin 2020
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'Information Financière Semestrielle 2020
- Déclaration des Personnes Responsables du Rapport Financier Semestriel 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 juillet 2020 à 18h15

Résultats du 1^{er} semestre 2020

Dans le contexte de crise du coronavirus,

- **Reprise de la croissance des ventes et du résultat d'exploitation en juin après un repli du chiffre d'affaires de -12,3% sur le semestre¹**
- **Forte progression du cash flow libre² de +143% à 1 678 M€**
- Chiffre d'affaires à données comparables en baisse de -12,3% au S1 2020, dont -19,2% au T2 en raison de la pandémie de coronavirus avec des disparités importantes selon les pays et les marchés
- Résultat d'exploitation de 827 M€ en repli de -49,2% à données comparables, conduisant à un recul de la marge d'exploitation³ de 7,6% à 4,7%
- EBITDA de 1 635 M€ en repli de -32,4%
- Fortes actions sur les coûts, à hauteur de 395 M€ au S1 2020 :
 - (1) 160 M€ pour atténuer l'impact de la crise sanitaire pendant les mois de confinement, grâce à la baisse temporaire des dépenses discrétionnaires et aux mesures de chômage partiel, qui ne seront pas récurrentes au-delà du 1^{er} semestre ;
 - (2) 80 M€ d'économies nettes récurrentes du programme « Transform & Grow », dont l'objectif d'économies nettes de 250 M€ sera atteint fin 2020 avec un an d'avance ;
 - (3) 155 M€ à fin juin provenant de la poursuite du programme d'excellence opérationnelle, qui vise à compenser les divers effets d'inflation de coûts ;
- Lancement d'actions supplémentaires d'adaptation pour baisser le point mort d'activités dont la reprise est différée ou incertaine, avec un effet de 50 M€ au S2 2020 et 200 M€ en année pleine d'ici 2021 ;
- Cash flow libre en forte hausse de 143% à 1 678 M€, avec un taux de conversion⁴ en amélioration significative à 129%
- Forte baisse de l'endettement net à 9,8 Mds€ contre 12,8 Mds€ à fin juin 2019
- Le Groupe réalisera à fin 2020 son objectif moyen terme d'une réduction du nombre de titres en circulation à 530 millions

(en millions d'euros)	S1 2019	S1 2020	Variation	Variation à données comp.
Chiffre d'affaires	21 677	17 764	-18,1%	-12,3%
EBITDA⁵	2 417	1 635	-32,4%	
Résultat d'exploitation	1 638	827	-49,5%	-49,2%
Résultat net courant⁶	944	272	-71,2%	
Cash flow libre	690	1 678	143,2%	

1. A structure et taux de change comparables

2. Cash flow libre = EBITDA - amortissements des droits d'usage + résultat financier hors dividende Sika + impôts sur les résultats - investissements corporels et incorporels hors capacités additionnelles + variation du besoin en fonds de roulement 12 mois glissants

3. Marge d'exploitation = Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires

4. Taux de conversion de cash flow libre = cash flow libre / EBITDA hors amortissements des droits d'usage

5. EBITDA : résultat d'exploitation + amortissements d'exploitation - pertes et profits hors exploitation

6. Résultat net courant : résultat net (part du Groupe) hors plus ou moins-values de cessions, dépréciations d'actifs, provisions non récurrentes significatives

Pierre-André de Chalendar, Président-Directeur Général de Saint-Gobain, a déclaré :

« Dans le contexte inédit de la pandémie de coronavirus, Saint-Gobain s'est fixé quatre priorités : la santé et la sécurité de tous, le renforcement de la liquidité et du bilan, l'adaptation des coûts et la préparation du rebond. Nos actions de préservation de la trésorerie ont permis d'enregistrer au premier semestre une forte génération de cash flow libre.

Dans un environnement macroéconomique et sanitaire encore marqué par des incertitudes, les résultats en croissance du mois de juin et les perspectives du troisième trimestre laissent envisager une forte amélioration du résultat d'exploitation au second semestre 2020 par rapport au premier semestre 2020. Les perspectives à moyen et long terme de Saint-Gobain sont très solides grâce à des choix stratégiques et organisationnels payants. Le portefeuille complet de solutions innovantes de Saint-Gobain pour l'efficacité énergétique, ainsi que sa forte exposition au marché de la rénovation, positionnent idéalement le Groupe pour bénéficier des plans de relances nationaux et européens en faveur de la transition énergétique. »

Benoit Bazin, Directeur Général Délégué de Saint-Gobain, a déclaré :

« Notre nouvelle organisation a démontré toute son efficacité au cours de cette crise en s'appuyant sur une excellente coordination mondiale et sur l'agilité de nos directeurs généraux de pays et de marchés, qui ont pris très vite les meilleures décisions locales pour leurs clients et leurs équipes. En adaptant nos coûts rapidement, nous avons réalisé des économies de 395 millions d'euros au premier semestre, avec notamment une accélération de notre programme « Transform & Grow », qui a généré 80 millions d'euros d'économies nettes au premier semestre 2020 et pour lequel nous atteindrons l'objectif initial de 250 millions d'euros dès fin 2020, soit avec une année d'avance. Par ailleurs, nous avons déjà lancé les mesures supplémentaires nécessaires d'adaptation pour baisser le point mort d'activités partout où la reprise est différée ou plus incertaine avec un effet de 200 millions d'euros en année pleine 2021, dont 50 millions d'euros au second semestre 2020. Enfin, notre stratégie d'optimisation du portefeuille du Groupe, visant à améliorer son profil de croissance et de rentabilité, sera reprise progressivement en fonction des conditions de marché. Nous sommes très confiants que le Groupe sortira renforcé de cette crise et nous saluons l'engagement exemplaire de toutes nos équipes. »

Performances opérationnelles

Le Groupe réalise au premier semestre un **chiffre d'affaires de 17 764 millions d'euros** en repli de -18,1% à données réelles et **-12,3% à données comparables** par rapport au premier semestre 2019. Après un bon début d'année dans les Régions d'Europe et en Amériques, l'impact du coronavirus s'est étendu en mars de l'Asie-Pacifique au reste du monde. Le point bas d'activité du Groupe a été touché en avril avec un niveau de 60% par rapport à l'an passé, pour ensuite rebondir avec un fort redressement en juin, en croissance de +3,7% à données comparables, bénéficiant également de deux jours ouvrés supplémentaires.

Les **volumes** reculent de -12,7% sur le semestre, de -19,4% au deuxième trimestre (pas d'impact jours ouvrés) et **rebondissent à +3,3% en juin**. Dans un contexte légèrement déflationniste, les prix enregistrent une bonne tenue à +0,4% au premier semestre, permettant de dégager un écart prix-coûts positif.

L'effet périmètre de -4,5% du chiffre d'affaires résulte des cessions réalisées dans le cadre de « *Transform & Grow* » en 2019, avec -11,4% en Europe du Nord (Distribution en Allemagne et Optimera au Danemark), -3,1% en Europe du Sud - Moyen-Orient & Afrique (en France avec DMTP et K par K dans la Distribution et avec l'activité polystyrène expansé ; Glassolutions aux Pays-Bas) et -9,0% en Asie-Pacifique (Hankuk Glass Industries en Corée du Sud). L'effet périmètre traduit également les acquisitions réalisées, en termes de consolidation de nos positions fortes (Continental Building Products en Amérique du Nord à compter du mois de février), de nouvelles niches technologiques ou de services (HTMS), ou de développement en pays émergents (gypse et mortiers en Amérique latine). A la suite du classement de l'Argentine en hyperinflation, ce pays, qui représente moins de 1% du chiffre d'affaires du Groupe, a été retiré de l'analyse à données comparables.

L'effet de change de -1,3% du chiffre d'affaires reflète principalement la dépréciation des couronnes des pays nordiques, du réal brésilien et d'autres devises en pays émergents.

Le résultat d'exploitation du Groupe recule de -49,2% à données comparables. **La marge d'exploitation se replie de 7,6% à 4,7%**, en raison du recul des volumes du deuxième trimestre, habituellement fortement contributeur aux résultats du semestre, sous l'effet des perturbations liées à la pandémie. Au global, les actions sur les coûts atteignent 395 millions d'euros au premier semestre :

- (1) 160 millions d'euros pour atténuer l'impact de la crise sanitaire pendant les mois de confinement, grâce à la baisse temporaire des dépenses discrétionnaires et aux mesures de chômage partiel, qui ne seront pas récurrentes au-delà du 1^{er} semestre ;
- (2) 80 millions d'euros d'économies nettes récurrentes du programme « *Transform & Grow* », dont l'objectif d'économies nettes de 250 millions d'euros sera atteint fin 2020 avec un an d'avance ;
- (3) 155 millions d'euros à fin juin provenant de la poursuite du programme d'excellence opérationnelle, qui vise à compenser l'inflation salariale et des autres coûts fixes.

Performance par segment (chiffre d'affaires à données comparables)

Solutions de Haute Performance (SHP) : reprise progressive en juin

Le chiffre d'affaires des SHP se replie de -18,0%, dont -27,0% au deuxième trimestre affecté par l'arrêt parfois total durant plusieurs semaines de certaines industries, notamment automobile, dans la plupart des zones géographiques. En juin, la reprise progressive de l'ensemble des marchés industriels limite le repli à -8,2%. Dans ce contexte, la marge d'exploitation s'établit à 7,4% contre 13,0% au premier semestre 2019, affectée par les moindres volumes du deuxième trimestre dans la plupart des marchés, notamment automobile, mais en partie compensée par une baisse rapide des coûts.

- L'activité **Mobilité** a particulièrement souffert de l'arrêt des usines des constructeurs automobiles dans le monde entier à partir du mois de mars. Au deuxième trimestre, l'activité Mobilité a reculé de près de 45% dans le monde, tout particulièrement en Europe ; seule la Chine a enregistré une amélioration. En juin, les ventes se sont progressivement redressées à environ 85% du niveau de l'an dernier. L'activité Mobilité a continué à surperformer le marché automobile dans toutes les régions sur le semestre, notamment en raison de son exposition croissante aux produits à forte valeur ajoutée et aux véhicules électriques.
- L'**Industrie** a également été pénalisée au deuxième trimestre par le ralentissement généralisé des marchés industriels dans l'ensemble des zones géographiques. En juin, l'activité s'est redressée et a atteint environ 90% du niveau de l'an passé.
- Les activités servant l'**Industrie de la construction** ont bien résisté au cours du premier semestre, avec seulement une légère décroissance du chiffre d'affaires, bénéficiant de gains de parts de marché au cours du deuxième trimestre, ainsi que des bonnes tendances des solutions d'isolation thermique par l'extérieur (ETICS).
- Les **Sciences de la vie** poursuivent leur dynamique de croissance dans le secteur pharmaceutique et médical, bénéficiant de leurs récents investissements de capacités. L'activité est également engagée dans la lutte contre le coronavirus en donnant la priorité à des composants de dispositifs médicaux vitaux (membranes de silicone, tubes flexibles, filtres, connecteurs et fixations) intégrés notamment dans les respirateurs, ventilateurs et pompes à perfusion.

Europe du Nord : nette amélioration en juin et marge semestrielle en hausse hors Royaume-Uni

Les ventes se replient de -8,2%, dont -15,6% au deuxième trimestre après un bon début d'année en janvier et février. En juin, l'activité progresse de +4,9%.

Les pays nordiques affichent une belle croissance sur le semestre, en particulier dans la Distribution qui poursuit ses gains de parts de marché grâce aux investissements passés dans le digital et la logistique. Le chiffre d'affaires progresse également au deuxième trimestre, avec un mois de juin en nette croissance bénéficiant d'un marché de la rénovation dynamique. L'Allemagne et l'Europe de l'Est résistent bien sur le semestre avec une baisse modérée de leur chiffre d'affaires, malgré un impact plus marqué en volumes et en prix au deuxième trimestre dans le dispositif industriel servant les marchés de la Mobilité. A contrario, les ventes du Royaume-Uni souffrent fortement avec un deuxième trimestre amputé de près de moitié : l'ensemble des activités étaient quasiment à l'arrêt sur tout le mois d'avril, avant un redémarrage lent en mai et plus marqué au mois de juin.

La marge d'exploitation de la Région affiche une performance remarquable avec une légère hausse hors Royaume-Uni, dont l'impact seul réduit la marge de l'ensemble de la Région à 4,2% contre 6,0% au premier semestre 2019, malgré un différentiel prix-coûts matières premières et énergie positif dans la Région.

Europe du Sud - Moyen-Orient & Afrique : reprise marquée en juin, tout particulièrement en France

L'Europe du Sud - Moyen-Orient & Afrique enregistre au deuxième trimestre une amélioration mois après mois des chiffres à données comparables, avec une progression de +7% en juin par rapport à 2019. Au global le trimestre est en repli de -22,7%, avec un recul nettement plus marqué dans le dispositif industriel servant les marchés de la Mobilité compte tenu de la moindre utilisation des usines. Le semestre recule de -16,0% grâce à un très bon début d'année pré-coronavirus.

La France tire la dynamique de l'ensemble de la Région, avec une reprise forte en fin de période : après un arrêt total de quelques jours fin mars, l'activité s'est améliorée à 50% mi-avril, plus de 80% en mai, avant de retrouver un niveau quasiment normal sur l'ensemble du mois de juin à jours comparables. La Distribution bénéficie des investissements passés dans le digital et de la dynamique favorable du marché de la rénovation, tandis que les solutions d'efficacité énergétique retrouvent elles aussi la croissance. L'Espagne, l'Italie, le Moyen-Orient et l'Afrique enregistrent également une nette amélioration au mois de juin, faisant suite à un début de deuxième trimestre où ces pays ont été plus pénalisés que la moyenne de la Région par les mesures de restriction. Seuls les Pays-Bas ont maintenu tout au long du semestre un niveau d'activité peu affecté par le coronavirus.

La marge d'exploitation de la Région s'inscrit à 1,7% contre 5,0% au premier semestre 2019 affectée par les faibles volumes dans la plupart des pays de la Région pendant plusieurs semaines au deuxième trimestre, habituellement fortement contributeur au résultat, et malgré un différentiel prix-coûts matières premières et énergie positif.

Amériques : retour à la croissance en juin, marge semestrielle de l'Amérique du Nord en hausse

Les Amériques enregistrent un chiffre d'affaires en repli de -6,5%, dont -11,9% au deuxième trimestre après un bon début d'année en janvier et février. En juin, la Région croît de +6,7%, à la fois au Nord et au Sud.

L'Amérique du Nord affiche un premier semestre en baisse modérée, principalement affecté par le mois d'avril en volumes et par des mesures de restriction dans certains Etats limitant l'activité. En juin, les Etats-Unis et le Canada affichent une belle croissance, malgré des conditions sanitaires encore incertaines, tirée par les solutions d'extérieur et le gypse en croissance à deux chiffres en volumes. Grâce à l'intégration réussie de Continental Building Products, l'activité du gypse profite du redressement des volumes en juin et retrouve la dynamique favorable du début d'année.

Après un bon démarrage en janvier-février, l'Amérique latine a vu les marchés de la construction fortement perturbés en mars et avril par la mise en quarantaine de nombreux pays, ou Etats au sein du Brésil, avec un secteur de la construction généralement non autorisé à opérer. Après avoir touché un point bas mi-avril à 40% d'activité, la reprise a été dynamique, atteignant 80% en mai et retrouvant la croissance en juin. Sur l'ensemble du semestre, le Brésil continue de bénéficier de synergies commerciales lui permettant d'afficher une croissance au-delà de la tendance du marché, avec par exemple le gypse en croissance à deux chiffres.

La marge d'exploitation de la Région s'inscrit à 7,1% au premier semestre 2020 contre 9,0% au premier semestre 2019, en raison de la baisse d'activité en Amérique latine. L'Amérique du Nord voit sa marge d'exploitation progresser, grâce à de fortes mesures de productivité, à un différentiel prix-coûts matières premières et énergie positif et à une excellente intégration de Continental Building Products.

Asie-Pacifique : progression en Chine au deuxième trimestre, forte hausse de la marge semestrielle hors Inde

En Asie-Pacifique, les ventes se replient de -17,5%, dont -21,9% au deuxième trimestre en raison des mesures de confinement en Asie du Sud-Est et en Inde. Le mois de juin s'améliore à -7,8%, avec une croissance à deux chiffres en Chine, une stabilisation en Asie du Sud-Est et un moindre recul en Inde.

En tant que premier pays affecté par le coronavirus, l'activité du Groupe en Chine a connu son point le plus bas en février, avant de retrouver début mars l'ensemble de ses capacités productives et être ainsi en mesure d'accompagner l'amélioration progressive de la demande. Le deuxième trimestre s'inscrit ainsi en croissance dynamique, tirée par le gypse en progression à deux chiffres qui bénéficie de la nouvelle usine de plâtre ouverte l'an passé tournant à pleine capacité. En Inde, après une croissance à deux chiffres en janvier-février soutenue par les solutions de productivité (plâtre et mortiers), le pays a été mis à l'arrêt fin mars avec un confinement strict, levé progressivement en mai et juin malgré des perturbations qui restent fortes ; en juin, l'activité a atteint environ 70% avec, malgré des conditions sanitaires qui restent difficiles, une amélioration notable semaine après semaine et des gains de parts de marché significatifs. Les autres pays d'Asie ont affiché des perturbations variables sur le semestre, très limitées au Japon, plus marquées en Thaïlande, tandis que le Vietnam a connu une croissance largement au-delà de la tendance du marché, soulignant le succès de sa stratégie locale dans le cadre de « *Transform & Grow* ».

La marge d'exploitation de la région s'inscrit à 7,0% contre 9,5% au premier semestre 2019, affectée par le fort recul de l'Inde au deuxième trimestre 2020 et malgré la forte hausse par ailleurs.

Mesures mises en œuvre pour s'adapter face à la pandémie

Dès le début de la pandémie, Saint-Gobain a pris en temps réel toutes les mesures nécessaires pour en limiter les effets. La nouvelle organisation par pays et marché, mise en œuvre dans le cadre de « *Transform & Grow* », apporte l'agilité et la flexibilité requises, avec des décisions rapides prises localement. Les priorités du Groupe ont été les suivantes :

La santé et la sécurité des collaborateurs :

Dès le début de la crise sanitaire en Chine, le Groupe s'est donné tous les moyens pour préserver la santé de ses employés et autres parties prenantes, en mettant en place les mesures barrières strictes adaptées à ses différentes activités, en encourageant le télétravail et en coopérant avec les autorités de chaque pays.

Le renforcement de la liquidité et du bilan :

Le Groupe bénéficie d'une situation financière très solide en termes de trésorerie et de moyens de financement. Au 30 juin 2020, le Groupe disposait d'un montant de disponibilités et équivalents de trésorerie de 7,1 milliards d'euros, après remboursements de 1 milliard d'euros de la ligne de crédit syndiquée tirée en mars et de 1,5 milliard d'euros d'obligations au cours du premier semestre 2020. Au cours du semestre, les sources de financement du Groupe ont été renforcées :

- Emission obligataire réalisée le 26 mars de 1,5 milliard d'euros : 750 millions d'euros à 3 ans avec un coupon de 1,75% et 750 millions d'euros à 7 ans et demi avec un coupon de 2,375% ;
- Sécurisation d'une ligne de crédit syndiquée d'un montant de 2,5 milliards d'euros en mars, réduite à 1,0 milliard d'euros à fin juin 2020, qui s'ajoute aux lignes de crédit de « back-up » confirmées et non utilisées de 4,0 milliards d'euros ;
- Accès au nouveau programme d'achat d'urgence de billets de trésorerie contre la pandémie (« *Pandemic Emergency Purchase Program* » ou PEPP) lancé par la Banque centrale européenne le 18 mars 2020 ;
- Baisse des investissements industriels de -34,5% au premier semestre 2020 à 447 millions d'euros avec pour objectif annuel une diminution de plus de 500 millions d'euros par rapport à 2019 ;
- Forte baisse du besoin en fonds de roulement de 1,2 milliard d'euros sur 12 mois grâce à un contrôle strict des stocks et à un suivi quotidien des encaissements de créances clients ;
- Cession fin mai des titres Sika pour 2,4 Mds€ avec un gain net en cash¹ de 1,5 Md€.

L'adaptation des coûts pour préserver la trésorerie :

- Adaptation rapide de l'outil industriel à la demande locale, site par site ;
- Actions sur les coûts pour un total de 395 millions d'euros au premier semestre :
 - (1) 160 millions d'euros pour atténuer l'impact de la crise sanitaire pendant les mois de confinement, grâce à la baisse temporaire des dépenses discrétionnaires et aux mesures de chômage partiel, qui ne seront pas récurrentes au-delà du 1^{er} semestre ;
 - (2) 80 millions d'euros d'économies nettes récurrentes du programme « *Transform & Grow* », dont l'objectif d'économies nettes de 250 millions d'euros sera atteint fin 2020 avec un an d'avance ;
 - (3) 155 millions d'euros à fin juin provenant de la poursuite du programme d'excellence opérationnelle, qui vise à compenser l'inflation salariale et des autres coûts fixes.
- Grande discipline en termes de prix générant un spread prix-coûts positif de 50 millions d'euros au premier semestre 2020.

Dans le contexte de la pandémie, les pays et marchés où la reprise est différée ou plus incertaine ont accéléré les **mesures d'adaptation** avec un ajustement de capacité, tout particulièrement :

- Au Royaume-Uni avec des restructurations et des fermetures de magasins dans la Distribution ;
- Dans le dispositif industriel servant les marchés de la Mobilité en Europe et au sein de certaines activités servant les marchés industriels.

Ces mesures apporteront des économies additionnelles de **200 millions d'euros en année pleine d'ici 2021**, dont 50 millions d'euros dès le second semestre 2020.

¹ Calculé comme la différence en trésorerie entre les encaissements sur cessions (mai 2020 et mai 2018), les dividendes reçus (61 millions d'euros) et le montant payé pour l'acquisition de la participation en mai 2018.

Analyse des comptes consolidés du premier semestre 2020

Les comptes consolidés non audités du premier semestre 2020 ont fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes et ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 30 juillet 2020.

En millions d'euros	S1 2019 (A)	S1 2020 (B)	Variation % (B)/(A)
Chiffre d'affaires et produits accessoires	21 677	17 764	-18,1%
Résultat d'exploitation (RE)	1 638	827	-49,5%
Amortissements d'exploitation	947	950	0,3%
Pertes et profits hors exploitation	-168	-142	-15,5%
EBITDA	2 417	1 635	-32,4%
Plus et moins-values de cessions, dépréciations d'actifs et impacts liés aux variations de périmètre	-217	-734	n.s.
Résultat opérationnel	1 253	-49	-103,9%
Résultat financier	-250	-234	-6,4%
Dividendes Sika	28	34	21,4%
Impôts sur les résultats	-318	-183	-42,5%
Sociétés mises en équivalence	1	-1	n.s.
Résultat net de l'ensemble consolidé	714	-433	-160,6%
Part revenant aux intérêts minoritaires	25	1	-96,0%
Résultat net de l'ensemble consolidé part du Groupe	689	-434	-163,0%
BNPA (Bénéfice Net Par Action)² (en €)	1,27	-0,81	-163,8%
Résultat net courant¹	944	272	-71,2%
BNPA (Bénéfice Net Par Action)² courant¹ (en €)	1,74	0,51	-70,7%
EBITDA	2 417	1 635	-32,4%
Amortissements des droits d'usage	-340	-336	-1,2%
Résultat financier	-250	-234	-6,4%
Impôts sur les résultats	-318	-183	-42,5%
Investissements corporels et incorporels	-682	-447	-34,5%
<i>dont capacités additionnelles</i>	220	155	-29,5%
Variation du Besoin en fonds de roulement ³	-357	1 088	-404,8%
Cash flow libre⁴	690	1 678	143,2%
Taux de conversion de cash flow libre⁵	33,2%	129,2%	
Investissements en location	353	409	15,9%
Investissements en titres ⁶	158	1 256	n.s.
Désinvestissements	227	2 434	n.s.
Endettement net de l'ensemble consolidé⁷	12 799	9 841	-23,1%

- Résultat net courant : résultat net (part du Groupe) hors plus ou moins-values de cessions, dépréciations d'actifs et provisions non récurrentes significatives
- Calculé sur le nombre moyen pondéré de titres en circulation au 30 juin (538 242 661 actions en 2020, contre 542 350 708 en 2019)
- Variation du besoin en fonds de roulement : sur 12 mois (Cf. Annexe 4, en bas du tableau de financement)
- Cash flow libre = EBITDA - amortissements des droits d'usage + résultat financier hors dividende Sika + impôts sur les résultats - investissements corporels et incorporels hors capacités additionnelles + variation du besoin en fonds de roulement 12 mois glissants
- Taux de conversion de cash flow libre = cash flow libre / EBITDA hors amortissements des droits d'usage
- Investissements en titres : 1 256 millions d'euros en 2020, principalement Continental Building Products
- Endettement net 2019 retraité de la décision de l'IFRIC de novembre 2019

Le **chiffre d'affaires** du Groupe recule à données comparables de -12,3% avec des volumes en baisse de -12,7% dans un contexte de bonne tenue des prix à +0,4%. En réel, le chiffre d'affaires s'inscrit en repli de -18,1% avec un **effet de change** de -1,3% et un **effet périmètre** de -4,5% qui résulte des cessions réalisées dans le cadre de « *Transform & Grow* » courant 2019 et des acquisitions, dont Continental Building Products en février 2020.

Le **résultat d'exploitation** du Groupe se replie de -49,5% en réel et de -49,2% à données comparables, conduisant à un recul de la marge d'exploitation de 7,6% à 4,7%. L'**EBITDA** baisse de -32,4% à 1 635 millions d'euros et la marge d'EBITDA s'inscrit à 9,2% contre 11,2% au premier semestre 2019.

Les pertes et profits hors exploitation baissent à -142 millions d'euros contre -168 millions d'euros au premier semestre 2019 principalement en raison de l'arrêt de la dotation de 45 millions d'euros au titre de la provision sur les litiges amiante chez CertainTeed aux Etats-Unis. Le montant du premier semestre 2020 intègre environ 30 millions d'euros de charges de restructuration liées au programme « *Transform & Grow* » et 40 millions d'euros de coûts de restructurations liés aux mesures d'économies supplémentaires décidées pour répondre à la crise du coronavirus.

Les plus et moins-values de cessions, les dépréciations d'actifs et impacts liés aux variations de périmètre s'inscrivent, en net, à -734 millions d'euros contre -217 millions d'euros au premier semestre 2019. Au premier semestre 2020, ce poste comprend principalement – pour un montant de 581 millions d'euros – la dépréciation des actifs incorporels de la Distribution au Royaume-Uni, qui fait face à un contexte dégradé. Le Groupe a lancé un nouveau programme de réduction de coûts important comprenant la fermeture des points de vente les moins rentables. A noter que la cession de la participation de 10,75% du capital de Sika pour un montant de 2,4 milliards d'euros s'est traduite par un gain net en cash de 1,5 milliard d'euros, ne générant pas de gain sur cession au compte de résultat compte tenu de la méthode comptable choisie (option d'IFRS 9 pour la reconnaissance des variations de juste valeur en capitaux propres). Après le bénéfice de 781 millions d'euros d'ores et déjà enregistré dans le compte de résultat au premier semestre 2018, le gain complémentaire, qui a été constaté au fur et à mesure directement au sein des capitaux propres, atteint environ 640 millions d'euros.

Le résultat opérationnel s'établit à -49 millions d'euros.

Le résultat financier hors dividende Sika baisse légèrement à -234 millions d'euros contre -250 millions d'euros au premier semestre 2019. Le dividende reçu de Sika atteint 34 millions d'euros.

Le taux d'impôt sur le résultat net courant s'inscrit à 45%, qui n'est pas comparable au taux de 25% du premier semestre 2019, compte tenu de certains éléments exceptionnels comme le report variable au Royaume-Uni, les retenues à la source et les pertes enregistrées dans certains pays qui n'ont pas généré de crédits d'impôts. **Les impôts sur les résultats** s'élèvent à -183 millions d'euros (-318 millions d'euros au premier semestre 2019).

Le résultat net courant (hors plus et moins-values de cessions, dépréciations d'actifs et provisions non récurrentes significatives) ressort à 272 millions d'euros, contre 944 millions d'euros au premier semestre 2019.

Le résultat net part du Groupe s'inscrit à -434 millions d'euros.

Les investissements corporels et incorporels (industriels) sont en baisse de -34,5% à 447 millions d'euros et reculent en pourcentage des ventes à 2,5% contre 3,1% au premier semestre 2019. Les trois quarts de la baisse sont imputables à l'optimisation des investissements de maintenance. Les investissements de croissance prévus ont été pour l'essentiel préservés et représentent 155 millions d'euros, principalement dans les domaines suivants : Industrie de la construction, solutions de façade et de productivité en pays émergents (Mexique, Inde et Chine), Sciences de la vie.

Le **cash flow libre** s'accroît de 143% à 1 678 millions d'euros, soit un triplement en pourcentage du chiffre d'affaires (9,4% contre 3,2% au premier semestre 2019), avec un taux de conversion de cash flow libre en forte hausse à 129% (contre 33% au premier semestre 2019), notamment grâce à une nette baisse du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et des investissements industriels. Le BFR d'exploitation s'établit à 32 jours de chiffre d'affaires à fin juin 2020, contre 41 jours à fin juin 2019.

Les investissements en titres s'élèvent à 1 256 millions d'euros (contre 158 millions d'euros au premier semestre 2019) avec principalement l'acquisition de Continental Building Products. Sur les 6 premiers mois de l'année 2020, Continental Building Products a réalisé un chiffre d'affaires de 240 millions de dollars pour un EBITDA de 50 millions de dollars, soit une marge d'EBITDA de 20,8% malgré l'impact du coronavirus. Sur l'ensemble de l'année 2020, l'EBITDA devrait dépasser 110 millions de dollars (contre 125 millions de dollars en 2019) grâce à l'accélération des synergies qui devraient s'élever à plus de 15 millions de dollars (dont 3 millions de dollars au premier semestre 2020). La création de valeur prévisionnelle est confirmée en année 3.

Les désinvestissements s'élèvent à 2 434 millions d'euros (contre 227 millions d'euros au premier semestre 2019), avec principalement la cession des titres Sika.

L'endettement net s'inscrit en nette baisse à 9,8 milliards d'euros fin juin 2020, contre 12,8 milliards d'euros fin juin 2019 (retraité à la suite de la décision de l'IFRIC de novembre 2019 qui impose de revoir les durées retenues de certains contrats de location), principalement grâce au montant des cessions nettes des acquisitions pour environ 1,5 milliard d'euros, ainsi qu'à la baisse du BFR et des investissements industriels. Hors IFRS 16, l'endettement net se replie à 6,7 milliards d'euros fin juin 2020, contre 9,8 milliards d'euros fin juin 2019. L'endettement net s'élève à 54% des fonds propres (capitaux propres de l'ensemble consolidé), contre 69% au 30 juin 2019 retraité. **Le ratio « dette nette sur EBITDA des 12 derniers mois glissants »** s'établit à 2,4 (2,0 hors IFRS 16) contre 2,6 (2,4 hors IFRS 16) au 30 juin 2019.

Perspectives 2020

Au second semestre 2020, malgré un contexte marqué par des incertitudes sur l'impact de la crise liée au coronavirus et par des reprises différenciées selon les pays, Saint-Gobain devrait bénéficier au troisième trimestre d'une amélioration sensible de ses marchés telle qu'engagée en fin de deuxième trimestre. Alors que la plupart des marchés industriels, notamment automobile, devraient rester inférieurs à l'an passé, les marchés de la construction, qui représentent environ 85% des ventes du Groupe, devraient être sur une tendance favorable, tout particulièrement la rénovation en Europe, qui représente environ la moitié de l'activité du Groupe et sur laquelle il est stratégiquement très bien positionné.

Priorités d'actions :

1) Assurer la santé et la sécurité de tous dans un contexte sanitaire qui reste incertain.

2) Poursuivre les actions d'adaptation et bonne génération de cash flow libre grâce à :

- l'attention permanente au spread prix-coûts ;
- la **baisse des coûts dans le cadre de mesures d'adaptation additionnelles post-coronavirus** qui devraient générer 200 millions d'euros d'économies en année pleine d'ici 2021, dont 50 millions d'euros au second semestre 2020 ;
- le succès du **programme d'économies de coûts** dans le cadre de « *Transform & Grow* » générant **130 millions d'euros supplémentaires en 2020** (dont 50 millions d'euros au second semestre), après 120 millions d'euros en 2019, permettant d'atteindre l'objectif de 250 millions d'euros avec un an d'avance ;
- la **baisse des investissements industriels en 2020 de plus de 500 millions d'euros** par rapport à 2019 après un pic d'investissement et grâce à une poursuite de l'optimisation des investissements de maintenance dans le contexte de la pandémie ;
- la poursuite de l'**optimisation du besoin en fonds de roulement** ;
- la poursuite du **programme d'excellence opérationnelle** visant à compenser l'inflation salariale et des autres coûts fixes : environ **300 millions d'euros** d'économies supplémentaires en 2020 (dont 155 millions d'euros au premier semestre) par rapport à la base des coûts de 2019 ; poursuite de la discipline sur les coûts de structure.

3) Conserver un bilan très solide et réaliser à fin 2020 l'objectif moyen terme de réduction du nombre de titres en circulation à 530 millions, contre 542 millions à fin décembre 2019.

4) Améliorer le profil de croissance rentable du Groupe grâce à :

- la **poursuite de l'optimisation du portefeuille** dans le cadre de « *Transform & Grow* » (cessions et acquisitions), en fonction de l'évolution des conditions de marché ;
- la **stratégie de différenciation et d'innovation** avec encore plus de données, de digital et de productivité client, ainsi que des nouveaux services pour adapter nos solutions aux besoins post-coronavirus ;
- la **relance verte**, au cœur du positionnement stratégique de Saint-Gobain sur les marchés de la rénovation énergétique avec son portefeuille complet de solutions innovantes pour réduire la consommation d'énergie des bâtiments.

Dans un environnement macroéconomique et sanitaire encore marqué par des incertitudes, les résultats en croissance du mois de juin et les perspectives du troisième trimestre laissent envisager une forte amélioration du résultat d'exploitation au second semestre 2020 par rapport au premier semestre 2020.

Les perspectives à moyen et long terme de Saint-Gobain sont très solides grâce à des choix stratégiques et organisationnels payants. La stratégie de différenciation et d'innovation positionne au mieux Saint-Gobain pour bénéficier de ses leviers de croissance rentable : développement durable et confort, amélioration de la performance et de la productivité de nos clients. Grâce à sa forte exposition au marché de la rénovation, le Groupe est idéalement placé pour bénéficier des plans de relances nationaux et européens en faveur de la transition énergétique.

Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté au second semestre 2020 sont ceux décrits à la section 1 « Facteurs de risques » du chapitre 6 du document d'enregistrement universel 2019 du 23 mars 2020 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.20-0161 (le « Document d'enregistrement universel 2019 »).

Ces principaux risques et incertitudes comprennent notamment les risques propres au Groupe et à son secteur d'activité, qui incluent les risques liés aux activités internationales du Groupe dont notamment les risques liés à l'impact économique de l'actuelle pandémie du coronavirus qui a débuté en Chine en décembre 2019 et qui a provoqué une crise économique mondiale et d'importantes perturbations économiques dans de nombreux pays dans lesquels le Groupe opère. Les résultats du Groupe au premier semestre 2020 ont été sensiblement impactés par la pandémie. Dans un environnement macroéconomique et sanitaire encore marqué par des incertitudes, les résultats en croissance du mois de juin et les perspectives du troisième trimestre laissent envisager une forte amélioration du résultat d'exploitation au second semestre 2020 par rapport au premier semestre 2020 (voir le communiqué sur les résultats du premier semestre 2020 en date du 30 juillet 2020).

Pour plus de détails concernant les variations des écarts d'acquisition et les dépréciations d'actifs corporels et incorporels au 30 juin 2020, se reporter aux notes 2.3 et 6 des états financiers consolidés résumés au 30 juin 2020.

Il n'y a pas eu d'évolution significative des autres facteurs de risques au cours du premier semestre 2020.

Calendrier financier

- Une réunion d'information pour les analystes et investisseurs aura lieu le **31 juillet 2020 à 8h30** (heure française). Elle sera retransmise en direct sur le site internet de Saint-Gobain :

www.saint-gobain.com/

- Chiffre d'affaires des neuf mois 2020 : **29 octobre 2020**, après bourse.

Contacts analystes, investisseurs		Contacts presse	
Vivien Dardel	+33 1 88 54 29 77	Laurence Pernot	+33 1 88 54 23 45
Floriana Michalowska	+33 1 88 54 19 09	Patricia Marie	+33 1 88 54 26 83
Christelle Gannag	+33 1 88 54 15 49	Susanne Trabitzsch	+33 1 88 54 27 96

Les indicateurs **croissance interne** et **variation à données comparables du chiffre d'affaires ou du résultat d'exploitation** reflètent la performance organique en excluant l'impact :

- des variations de périmètre, en calculant les indicateurs de l'exercice considéré sur la base du périmètre de consolidation de l'exercice précédent (effet de périmètre)
- des variations de taux de change, en calculant les indicateurs de l'exercice considéré et ceux de l'exercice précédent sur la base des taux de change identiques de l'exercice précédent (effet de change)
- des changements dans les principes comptables applicables

Tous les indicateurs de ce communiqué (non définis en notes de bas de page) font l'objet d'une explication dans les notes aux états financiers du rapport financier semestriel, disponible en suivant le lien ci-contre : <https://www.saint-gobain.com/fr/finance/information-reglementee/rapport-financier-semestriel>

Le glossaire ci-dessous indique dans quelle note du rapport financier semestriel est défini chaque indicateur.

Glossaire :

EBITDA	Note 4
Endettement net	Note 9
Pertes et profits hors exploitation	Note 4
Résultat d'exploitation	Note 4
Résultat financier	Note 9
Résultat net courant	Note 4
Résultat opérationnel	Note 4
Besoin en fonds de roulement	Note 4

Avertissement important - déclarations prospectives :

Ce communiqué contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Saint-Gobain. Ces déclarations prospectives peuvent être généralement identifiées par l'utilisation des termes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que Saint-Gobain estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles ne constituent pas des garanties quant à sa performance future. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques, connus ou inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Saint-Gobain, et notamment les risques décrits dans la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel de Saint-Gobain disponible sur son site Internet (www.saint-gobain.com) et les principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2020 présentés au sein du rapport semestriel d'activité. En conséquence, toute précaution doit être prise dans l'utilisation de ces déclarations prospectives. Ce document contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion. Saint-Gobain ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou de toute autre raison.

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre de vente ou d'échange d'actions ou autres titres de Saint-Gobain.

Pour toute information complémentaire, se reporter au site internet www.saint-gobain.com.

**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES
RESUMES**

30 JUIN 2020



DIRECTION DE LA CONSOLIDATION REPORTING GROUPE

SOMMAIRE DETAILLE

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES 2020.....	2
BILAN CONSOLIDE.....	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	3
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE.....	4
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE.....	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	6
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES.....	7
NOTE 1 Principes comptables.....	7
1.1. Référentiel appliqué.....	7
1.2. Estimations et hypothèses.....	8
NOTE 2 Impacts liés à la pandémie de Covid-19.....	8
2.1. Adaptation de l’outil industriel et utilisation des dispositifs de soutien aux entreprises touchées par la pandémie de Covid-19.....	9
2.2. Renforcement de la liquidité du Groupe.....	9
2.3. Suivi de la valeur des actifs dans le contexte de la pandémie de Covid-19.....	10
2.4. Impacts sur les éléments courants de l’activité opérationnelle.....	11
NOTE 3 Périmètre de consolidation.....	11
3.1. Principes comptables liés au périmètre de consolidation.....	11
3.2. Evolution du périmètre de consolidation.....	11
3.3. Evolution du nombre de sociétés consolidées.....	13
3.4. Engagements hors bilan donnés liés au périmètre du Groupe.....	13
NOTE 4 Eléments courants de l’activité opérationnelle.....	14
4.1. Eléments du compte de résultat.....	14
4.2. Informations sectorielles.....	15
4.3. Indicateurs de performance.....	16
4.4. Besoin en fonds de roulement.....	17
4.5. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles.....	19
NOTE 5 Charges et avantages au personnel.....	20
5.1. Provisions pour retraites et avantages au personnel.....	20
5.2. Paiements en actions.....	22
NOTE 6 Immobilisations incorporelles, corporelles et droits d’usage.....	24
6.1. Ecarts d’acquisition.....	24
6.2. Autres immobilisations incorporelles.....	24
6.3. Immobilisations corporelles.....	25
6.4. Droits d’usage relatifs aux contrats de location.....	25
6.5. Suivi de la valeur.....	25
NOTE 7 Autres actifs non courants.....	27
NOTE 8 Autres provisions et passifs courants et non courants, passifs éventuels et litiges.....	28
8.1. Provisions pour autres passifs.....	28
8.2. Passifs éventuels et litiges.....	29
NOTE 9 Financement et instruments financiers.....	34
9.1. Résultat financier.....	34
9.2. Endettement net.....	34
9.3. Instruments financiers.....	38

9.4.	Actifs et passifs financiers	39
NOTE 10	Capitaux propres et résultat par action	40
10.1.	Capitaux propres	40
10.2.	Résultat par action	40
NOTE 11	Impôts	41
11.1.	Impôts sur le résultat	41
11.2.	Impôts différés	42
NOTE 12	Evènements postérieurs à la clôture	42

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES 2020

BILAN CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2020	31 déc. 2019
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	(6.1)	10 333	10 029
Autres immobilisations incorporelles	(6.2)	2 577	2 709
Immobilisations corporelles	(6.3)	11 284	11 707
Droits d'usage relatifs aux contrats de location	(6.4)	2 926	2 954
Titres mis en équivalence		455	437
Impôts différés actifs	(11.2)	683	833
Autres actifs non courants	(7)	937	3 511
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT		29 195	32 180
Stocks	(4.4)	5 874	6 200
Créances clients	(4.4)	5 144	4 813
Créances d'impôts courants	(4.4)(11.1)	203	194
Autres créances	(4.4)	1 406	1 609
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(9.2)	7 067	4 987
TOTAL DE L'ACTIF COURANT		19 694	17 803
TOTAL DE L'ACTIF		48 889	49 983
PASSIF			
Capital		2 179	2 179
Primes et réserve légale		5 551	5 551
Réserves et résultat consolidés		12 775	12 518
Ecarts de conversion		(2 292)	(1 467)
Réserves de juste valeur		(72)	743
Actions propres		(289)	(108)
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		17 852	19 416
Intérêts minoritaires		300	364
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		18 152	19 780
Dettes financières long terme - part long terme	(9.2)	10 202	10 286
Dettes de loyers long terme - part long terme	(9.2)	2 521	2 552
Provisions pour retraites et avantages au personnel	(5.1)	2 636	2 648
Impôts différés passifs	(11.2)	367	448
Autres provisions et passifs non courants	(8.1)	1 032	1 126
TOTAL DES DETTES NON COURANTES		16 758	17 060
Dettes financières long terme - part court terme	(9.2)	1 640	1 751
Dettes de loyers long terme - part court terme	(9.2)	669	665
Autres provisions et passifs courants	(8.1)	337	343
Dettes fournisseurs	(4.4)	5 389	6 000
Dettes d'impôts courants	(4.4)(11.1)	142	156
Autres dettes	(4.4)	3 926	4 004
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	(9.2)	1 876	224
TOTAL DES DETTES COURANTES		13 979	13 143
TOTAL DU PASSIF		48 889	49 983

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1^{er} semestre 2020	1^{er} semestre 2019
Chiffre d'affaires et produits accessoires	(4.1)	17 764	21 677
Coût des produits vendus	(4.1)	(13 590)	(16 104)
Frais généraux et de recherche	(4.1)	(3 349)	(3 947)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence opérationnelles		2	12
RESULTAT D'EXPLOITATION		827	1 638
Autres produits opérationnels	(4.1)	58	50
Autres charges opérationnelles	(4.1)	(934)	(435)
RESULTAT OPERATIONNEL		(49)	1 253
Coût de l'endettement financier brut		(139)	(158)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		9	17
Coût de l'endettement financier net hors dettes de loyers		(130)	(141)
Intérêts sur dettes de loyers		(31)	(37)
Coût de l'endettement financier net dettes de loyers incluses		(161)	(178)
Autres produits et charges financiers		(39)	(44)
RESULTAT FINANCIER	(9.1)	(200)	(222)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence non opérationnelles		(1)	1
Impôts sur les résultats	(11.1)(11.2)	(183)	(318)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(433)	714
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		(434)	689
Part revenant aux intérêts minoritaires		1	25
	Notes	1^{er} semestre 2020	1^{er} semestre 2019
RESULTAT NET (PART DU GROUPE) PAR ACTION (en euros)	(10.2)	(0,81)	1,27
Nombre moyen pondéré de titres en circulation		538 242 661	542 350 708
RESULTAT NET DILUE (PART DU GROUPE) PAR ACTION (en euros)	(10.2)	(0,80)	1,26
Nombre moyen pondéré et dilué de titres		541 942 645	545 098 023

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(433)	714
Eléments recyclables en résultat			
Ecart de conversion		(859)	149
Variation de juste valeur des instruments financiers	(9.4)	(16)	(13)
Impôts sur les éléments recyclables en résultat		4	3
Eléments non recyclables en résultat			
Variation des écarts actuariels	(5.1)	43	(283)
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat	(11.2)	(8)	76
Variation des actifs en juste valeur par capitaux propres	(7)	(159)	601
Report variable sur les éléments non recyclables en résultat	(11.1)(11.2)	16	0
Autres éléments		0	17
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES RECONNUS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		(979)	550
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DE LA PERIODE		(1 412)	1 264
Part du Groupe		(1 378)	1 234
Part des intérêts minoritaires		(34)	30

Les écarts de conversion pour le premier semestre 2020 concernent principalement le Real brésilien, la Livre Sterling et le Peso mexicain.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		(434)	689
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	(a)	1	25
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus		0	(10)
Dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs	(4.1)(6)	1 291	795
Dotations aux amortissements et dépréciations des droits d'usage	(6)	359	341
Résultat de cessions d'actifs	(4.3)	(5)	10
Résultats latents liés aux variations de juste valeur et aux paiements en actions		(12)	13
Retraitement hyperinflation		6	10
Variation des stocks	(4.4)	129	(370)
Variation des créances clients, des dettes fournisseurs et des autres créances et dettes	(4.4)	(596)	(1 142)
Variation des créances et dettes d'impôt	(4.4)	(16)	19
Variation des provisions pour autres passifs et des impôts différés	(8.1)(11.2)	42	53
TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE		765	433
Acquisitions d'immobilisations corporelles [au 1 ^{er} semestre 2020 : (402), au 1 ^{er} semestre 2019 : (610)] et incorporelles	(6)	(447)	(682)
Augmentation (diminution) des dettes sur immobilisations	(4.4)	(191)	(219)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées [au 1 ^{er} semestre 2020 : (1 224), au 1 ^{er} semestre 2019 : (137)], nettes de la trésorerie acquise		(1 089)	(130)
Acquisitions d'autres titres de participation	(7)	(16)	(17)
Augmentation des dettes sur investissements	(8.1)	9	3
Diminution des dettes sur investissements	(8.1)	(9)	(14)
Investissements		(1 743)	(1 059)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(6)	89	47
Cessions de titres de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée		(45)	70
Cessions d'autres titres de participation	(7)	2 387	2
(Augmentation) diminution des créances sur cessions d'immobilisations	(4.4)	6	97
Désinvestissements		2 437	216
Augmentation des prêts, dépôts et prêts court terme	(7)	(49)	(74)
Diminution des prêts, dépôts et prêts court terme	(7)	25	26
Variations des prêts, dépôts et prêts court terme		(24)	(48)
TRESORERIE NETTE DEGAGEE PAR (OU UTILISEE PAR) DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT ET DESINVESTISSEMENT		670	(891)
Augmentation de capital	(a)	0	154
(Augmentation) diminution des actions propres	(a)	(184)	(211)
Dividendes mis en distribution	(a)	0	(716)
Transactions avec les actionnaires de la société mère		(184)	(773)
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	(a)	2	31
Acquisitions d'intérêts minoritaires sans prise de contrôle		(15)	(4)
Variation des dettes sur investissements suite aux exercices de put / options de minoritaires	(8.1)	(5)	(3)
Dividendes versés aux minoritaires par les sociétés intégrées	(a)	(33)	(23)
Variation des dividendes à payer		15	(13)
Transactions avec les minoritaires		(36)	(12)
Augmentation (diminution) des banques créditrices et autres emprunts à court terme		1 655	189
Augmentation des dettes financières long terme	(b)(9.2)	1 631	2 677
Diminution des dettes financières long terme	(b)(9.2)	(1 969)	(32)
Variations de la dette brute		1 317	2 834
Diminution des dettes de loyers	(b)(9.2)	(377)	(413)
Variations de la dette brute (dettes de loyers incluses)		940	2 421
TRESORERIE NETTE DEGAGEE PAR (OU UTILISEE PAR) DES OPERATIONS DE FINANCEMENT		720	1 636
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE		2 155	1 178
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie		(79)	7
Incidence des variations de juste valeur sur la trésorerie		4	4
Disponibilités et équivalents de trésorerie classés en actifs détenus en vue de la vente		0	(6)
DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE EN DEBUT DE PERIODE		4 987	2 688
DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE EN FIN DE PERIODE		7 067	3 871

(a) Se référer au tableau de variation des capitaux propres consolidés.

(b) Y compris primes, préparations d'intérêts, frais liés aux émissions obligataires et intérêts sur les dettes de loyers.

Le montant des impôts décaissés s'élève à 203 millions d'euros au premier semestre 2020 (285 millions d'euros au premier semestre 2019), le montant des loyers IFRS 16 décaissés s'élève à 376 millions d'euros au premier semestre 2020 (409 millions d'euros au premier semestre 2019) dont 31 millions d'euros d'intérêts payés sur les dettes de loyers (37 millions d'euros au premier semestre 2019) et les intérêts financiers décaissés nets des encaissements s'élèvent à 146 millions d'euros au premier semestre 2020 (130 millions d'euros au premier semestre 2019).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en nombre d'actions)

(en millions d'euros)

Composant le capital	En circulation		Primes et réserve légale	Réserves et résultat consolidé	Ecarts de conversion	Réserves de juste valeur	Actions propres	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé	
546 585 004	543 879 267	CAPITAUX PROPRES AU 1^{er} JANVIER 2019	2 186	5 646	11 864	(1 775)	(124)	(106)	17 691	330	18 021
		Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	0	0	(187)	144	588	0	545	5	550
		Résultat de la période		689					689	25	714
		Total des produits et des charges de la période	0	0	502	144	588	0	1 234	30	1 264
		Augmentation de capital									
5 999 997	5 999 997	Plan d'Epargne Groupe	24	130					154		154
		Options de souscription d'actions							0		0
		Dividende versé en actions							0		0
		Autres							0	31	31
		Dividendes distribués (par action : 1,33 €)			(716)				(716)	(23)	(739)
	(7 026 064)	Actions rachetées			1		(228)		(227)		(227)
	591 674	Actions revendues					16		16		16
(6 000 000)		Actions annulées	(24)	(170)			194		0		0
		Paievements en actions							13		13
		Variations de périmètre et autres			11				11	(10)	1
546 585 001	543 444 874	CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2019	2 186	5 606	11 675	(1 631)	464	(124)	18 176	358	18 534
		Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	0	0	134	164	279	0	577	(4)	573
		Résultat de la période			717				717	23	740
		Total des produits et des charges de la période	0	0	851	164	279	0	1 294	19	1 313
		Augmentation de capital									
0	0	Plan d'Epargne Groupe	1	(2)					(1)		(1)
310 204	310 204	Options de souscription d'actions	1	11					12		12
		Dividende versé en actions							0		0
		Autres							0	4	4
		Dividendes distribués			0				0	(14)	(14)
	(2 751 905)	Actions rachetées			(5)		(93)		(98)		(98)
	1 084 555	Actions revendues					36		36		36
(2 211 754)		Actions annulées	(9)	(64)			73		0		0
		Paievements en actions							15		15
		Variations de périmètre et autres			(18)				(18)	(3)	(21)
544 683 451	542 087 728	CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2019	2 179	5 551	12 518	(1 467)	743	(108)	19 416	364	19 780
		Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	0	0	55	(825)	(174)	0	(944)	(35)	(979)
		Résultat de la période			(434)				(434)	1	(433)
		Total des produits et des charges de la période	0	0	(379)	(825)	(174)	0	(1 378)	(34)	(1 412)
		Augmentation de capital									
		Plan d'Epargne Groupe							0		0
		Autres							0	2	2
		Dividendes distribués							0	(33)	(33)
	(7 006 761)	Actions rachetées			(3)		(213)		(216)		(216)
	1 014 511	Actions revendues					32		32		32
		Reclassement de la réserve de juste valeur en réserves suite à la cession des titres Sika			641		(641)		0		0
		Paievements en actions			6				6		6
		Variations de périmètre et autres			(8)				(8)	1	(7)
544 683 451	536 095 478	CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2020	2 179	5 551	12 775	(2 292)	(72)	(289)	17 852	300	18 152

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la Compagnie de Saint-Gobain et de ses filiales (l'ensemble constituant « Le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Ils sont exprimés en euros arrondis au million le plus proche.

Ces états financiers ont été arrêtés le 30 juillet 2020 par le Conseil d'administration.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du groupe Saint-Gobain ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ces états financiers résumés ne comprennent pas l'ensemble des informations demandées pour les états financiers annuels et doivent être lus en relation avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments évalués à la juste valeur décrits dans cette annexe.

1.1. Référentiel appliqué

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (« Normes IFRS ») et interprétations telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2020. Par ailleurs, ces états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS émises par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les normes adoptées par l'Union Européenne sont consultables sur le site internet de la Commission Européenne : <https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/>.

A l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et applicables obligatoirement à compter du 1^{er} janvier 2020 (cf. paragraphe 1.1.1) et des méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires (cf. paragraphe 1.2), les règles d'évaluation et principes comptables sont identiques à ceux appliqués par le Groupe pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2019.

1.1.1. Normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020

Les normes et amendements suivants, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020, ont été appliqués aux comptes consolidés établis au 30 juin 2020 :

- Amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition de l'importance relative » ;
- Modification des références au cadre conceptuel dans les normes ;
- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 1 »
- Amendements à IFRS 3 « Définition d'une activité ».

Ces textes n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Les améliorations annuelles des IFRS – cycle 2015-2017 concernent :

- IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » ;
- IFRS 11 « Partenariats » ;
- IAS 12 « Impôts sur le résultat » ;
- IAS 23 « Coûts d'emprunt ».

Ces textes n'ont pas d'impact sur les comptes du Groupe.

1.1.2. Normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables par anticipation aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020 ou postérieurement

Aucune nouvelle norme, interprétation ou amendement n'a été adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2020.

1.2. Estimations et hypothèses

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les produits et les charges du compte de résultat. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs dans le contexte actuel de l'environnement économique et financier qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et hypothèses principales décrites dans cette annexe concernent l'évaluation des engagements de retraites et les paiements en actions (note 5 « Charges et avantages au personnel »), les tests de valeur des actifs (note 6 « Immobilisations incorporelles, corporelles et droits d'usage »), les provisions pour autres passifs (note 8 « Autres provisions et passifs courants et non courants, passifs éventuels et litiges »), la valorisation des instruments financiers et la durée retenue pour les contrats de location (note 9 « Financement et instruments financiers ») et les impôts (note 11 « Impôts »).

Les méthodes d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2019. Les méthodes d'évaluation spécifiques appliquées concernent l'impôt sur le résultat et les avantages au personnel.

Dans le contexte inédit de la pandémie de coronavirus, les estimations et hypothèses utilisées par le Groupe au cours du premier semestre 2020 ont pris en compte les impacts de la crise de Covid-19, dont les principaux sont décrits dans la note 2 ci-dessous.

NOTE 2 IMPACTS LIÉS À LA PANDEMIE DE COVID-19

Les mesures prises par le groupe Saint-Gobain pour faire face à la crise engendrée par la pandémie de Covid-19 se sont manifestées à la fois par des décisions rapides prises localement et par une coordination internationale partageant l'expérience des différents pays, selon la nouvelle organisation du Groupe par pays et marché.

Elles ont été réalisées dans le respect des priorités principales du Groupe :

- La santé et la sécurité des collaborateurs et autres parties prenantes partout dans le monde, avec la mise en place de mesures barrières strictes adaptées à ses différentes activités, et l'encouragement du télétravail partout où cela était possible ;
- Le renforcement de la liquidité du Groupe, avec la mise en place de nouvelles sources de financement ;
- La préservation de la trésorerie du Groupe, avec des mesures strictes d'adaptation de l'outil industriel, de réduction des coûts et des investissements, de contrôle du besoin en fonds de roulement, ainsi que la décision exceptionnelle de non distribution de dividende ;
- La poursuite du service à nos clients, avec un recours accru au digital dès le début de la crise, puis, dès que les conditions sanitaires l'ont permise, par la réouverture de nos points de vente et de nos sites de production.

Les principaux impacts sur les états financiers semestriels de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et des mesures prises pour en réduire les effets sont détaillés ci-après.

2.1. Adaptation de l'outil industriel et utilisation des dispositifs de soutien aux entreprises touchées par la pandémie de Covid-19

Dans le respect absolu de la santé et de la sécurité de l'ensemble des collaborateurs et autres parties prenantes, la continuité de l'exploitation du Groupe a été assurée dans chaque pays grâce à une adaptation rapide à l'évolution de la demande liée à la situation sanitaire et aux décisions gouvernementales locales.

Parallèlement à un ajustement des niveaux de production et à des mesures de réduction des coûts, le Groupe a pu utiliser les dispositifs de soutien mis en place par les gouvernements. Il a notamment bénéficié des mesures de chômage partiel dans les pays où ces mesures ont été introduites, pour un montant de 140 millions d'euros, comptabilisés en réduction des charges salariales afférentes.

Les charges générées par les mesures prises en réponse à la crise de Covid-19, qu'elles soient liées aux dépenses spécifiques de protection sanitaire (masques, gel hydro alcoolique, tests...) ou aux adaptations de l'outil industriel à la demande (charges fixes non absorbées du fait de la baisse d'activité), ont été intégralement comptabilisées en résultat d'exploitation.

Les dépenses additionnelles spécifiques liées à la pandémie de Covid-19 ont été évaluées à 45 millions d'euros (dont plus de la moitié en Europe, essentiellement en Europe du Sud – MO & Afrique), avec 32 millions d'euros pour le matériel de protection sanitaire, le reste correspondant aux coûts divers d'annulations de voyages, d'heures supplémentaires du personnel, et de diverses prestations et services extérieurs (nettoyage, etc.).

▪ Rémunération des dirigeants

En mars 2020, le Président-Directeur Général et le Directeur Général Délégué ont souhaité s'associer de manière solidaire aux efforts des collaborateurs du Groupe et de ses parties prenantes qui subissaient les effets d'une crise sans précédent. En conséquence, ils ont fait part au Conseil d'administration de leur décision de renoncer à 25% de la rémunération devant leur être versée en 2020, à savoir à 25 % de leur rémunération variable au titre de 2019 et à 25 % de leur rémunération fixe pour 2020, pour la durée durant laquelle des salariés du Groupe se sont trouvés en situation d'activité partielle dans le cadre des mesures d'urgence prises par le Gouvernement pour faire face à l'épidémie de coronavirus. Dans leurs séances respectives du 22 et 23 avril 2020, le Comité des nominations et des rémunérations et le Conseil ont pris acte de cette décision et l'ont unanimement saluée ; sur proposition du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué, le Conseil d'administration a décidé de réviser et réduire en conséquence le montant de leur rémunération variable annuelle au titre de 2019 ainsi que leur rémunération fixe pour 2020. Les rémunérations correspondant à cette réduction de rémunération seront données par Saint-Gobain à la Fondation de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP).

L'ensemble des administrateurs ont décidé, lors de la séance du Conseil d'administration du 23 avril 2020 et dans un même mouvement de solidarité que les dirigeants mandataires sociaux, de s'associer à cet effort en réduisant également de 25% le montant de la rémunération qui leur sera due au titre de la même période. Les montants correspondant à cette réduction de rémunération seront donnés par Saint-Gobain à des organisations caritatives ayant pour objet le soutien à des populations fragiles touchées par le coronavirus.

2.2. Renforcement de la liquidité du Groupe

▪ Nouvelles sources de financement

Dès le mois de mars, le Groupe a conforté la structure de sa dette grâce au renforcement de ses sources de financement dans le contexte de la pandémie de Covid-19 :

- Emission obligataire réalisée le 26 mars de 1,5 milliard d'euros : 750 millions d'euros à 3 ans avec un coupon de 1,75% et 750 millions d'euros à 7 ans et demi avec un coupon de 2,375% ;
- Sécurisation d'une ligne de crédit syndiquée de 2 milliards d'euros, dont 1 milliard d'euros tiré pour rembourser l'obligation de même montant arrivé à échéance fin mars, qui s'ajoute aux lignes de crédit de « back-up » confirmées et non utilisées de 4,0 milliards d'euros ;
- Accès au nouveau programme d'achat d'urgence de billets de trésorerie contre la pandémie (« *Pandemic Emergency Purchase Program* », ou PEPP) lancé par la Banque Centrale Européenne le 18 mars 2020.

- Distribution de dividendes

Dans le contexte de la pandémie du coronavirus et de recours au chômage partiel, le Conseil d'administration a décidé, lors de sa séance du 23 avril 2020, de ne pas proposer de distribution de dividende à l'Assemblée générale du 4 juin 2020. Bien que la liquidité du Groupe ait été encore renforcée, le Conseil d'administration a considéré que cette décision exceptionnelle était dans l'intérêt du Groupe et de ses parties prenantes, compte tenu de l'incertitude sur l'ampleur et la durée de la crise et de la prudence qu'elle imposait à ce stade. En fonction de l'évolution de la situation et au moment opportun, il réexaminera d'ici la fin de l'année la politique du Groupe en termes de retour aux actionnaires, et la forme envisagée le cas échéant.

- Autres actions spécifiques de renforcement de la trésorerie du Groupe

En parallèle à une normalisation progressive de la situation économique dans un certain nombre de pays, la cession de la participation du Groupe dans Sika à la fin du mois de mai a permis d'améliorer la trésorerie à hauteur de 2,4 milliards d'euros (voir note 3.2 sur les évolutions de périmètre).

Par ailleurs, différents pays ont bénéficié de reports de paiement d'échéances fiscales et sociales, à l'exception de la France où ces dispositifs n'ont pas été utilisés. Les montants restant en report au 30 juin 2020 s'élèvent à environ 130 millions d'euros.

2.3. Suivi de la valeur des actifs dans le contexte de la pandémie de Covid-19

- Suivi de la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles

Les effets de la pandémie ont été considérés dans la valorisation des actifs à la date de clôture, selon la méthodologie décrite dans la note 6.5 sur le suivi de la valeur.

- Suivi de la valeur des autres actifs non courants

Les effets de la crise sanitaire de Covid-19 ont également été pris en compte dans la valorisation des autres actifs non courants, avec en particulier l'adaptation de la valeur des titres mis en équivalence avec l'évolution de leur valorisation boursière.

- Impacts de la crise de Covid-19 sur la reconnaissance des impôts différés actifs sur pertes reportables

Dans le contexte d'incertitude à court terme liée à la crise sanitaire de Covid-19, les actifs d'impôts différés ont été évalués en analysant la situation de chaque pays concerné. En France, une réduction complémentaire des impôts différés actifs sur pertes reportables a été constatée pour 58 millions d'euros.

- Suivi de la valeur des actifs courants : impacts de la pandémie de Covid-19 sur les provisions pour dépréciations des créances clients et sur la valorisation des stocks

La revue des comptes clients suite aux conséquences de la crise de Covid-19 n'a pas fait apparaître de risques majeurs de défaut de paiement, néanmoins le Groupe a été amené à constater des dépréciations complémentaires des créances clients au 30 juin 2020 (voir note 4.4.2 sur les créances et dettes d'exploitation et hors exploitation).

Les frais fixes liés à la sous-activité imputable à la crise de Covid-19 ont été exclus de la valorisation des stocks.

2.4. Impacts sur les éléments courants de l'activité opérationnelle

- Amendement IFRS 16 concernant les réductions de loyers directement imputables à la crise de Covid-19

L'amendement à IFRS 16 sur les allègements de loyers liés à la pandémie de Covid-19, publié le 28 mai 2020 par l'IASB, n'ayant pas été adopté par l'Union européenne, le Groupe ne l'a par conséquent pas appliqué dans ses comptes consolidés au 30 juin 2020.

- Impacts de la crise de Covid-19 sur la détermination des rabais fournisseurs et clients

Les conséquences de la crise sanitaire de Covid-19 ont été prises en compte dans la détermination des rabais fournisseurs comptabilisés en résultat d'exploitation (diminution du coût des ventes) par les entités de Distribution (voir note 4.1.1 sur le résultat opérationnel) et des rabais clients comptabilisés en réduction du chiffre d'affaires par les entités Industrielles.

- Réduction des dépenses discrétionnaires

Le résultat d'exploitation intègre les économies de frais de déplacements professionnels liées à l'arrêt des voyages d'affaires dans tous les pays où des mesures de confinement ont été mises en place.

- Provisions pour bonus du management

L'enveloppe des bonus aux managers a été revue suite aux effets de la crise de Covid-19 sur les projections de résultats annuels, et les provisions ajustées en conséquence.

Les impacts présentés ci-dessus résultent de la situation actuelle de la pandémie de Covid-19, ils sont susceptibles d'évoluer dans les prochains mois en fonction de l'état d'avancement de l'épidémie, en termes de durée, d'étendue et de traitements médicaux, et de ses impacts sur les partenaires du Groupe (clients, fournisseurs etc.).

NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1. Principes comptables liés au périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la Compagnie de Saint-Gobain et de toutes ses filiales contrôlées, des sociétés contrôlées conjointement et des sociétés sous influence notable.

3.2. Evolution du périmètre de consolidation

Les principales acquisitions ou cessions effectuées par le Groupe au cours du premier semestre 2020 sont présentées ci-dessous :

Au cours du premier semestre 2020, le Groupe a réalisé 6 acquisitions de sociétés consolidées pour un montant total de 1 224 millions d'euros. Le Groupe a également procédé à 3 cessions de sociétés consolidées pour un montant total de 5 millions d'euros.

3.2.1. Acquisitions du premier semestre

Les acquisitions représentent un chiffre d'affaires en année pleine d'environ 497 millions d'euros et un EBITDA de 110 millions d'euros.

La principale acquisition du premier semestre 2020 est détaillée ci-après.

Le 30 janvier 2020, Saint-Gobain a annoncé que Continental Building Products (NYSE : CBPX), acteur de référence du secteur de la plaque de plâtre en Amérique du Nord, a obtenu l'accord de ses actionnaires en vue de

son acquisition et que les autorités de la concurrence américaines ont autorisé l'opération. La transaction a été finalisée le 3 février 2020.

Au terme de cette opération, Saint-Gobain a acquis l'intégralité des actions de Continental Building Products pour un montant de 37,00\$ par action, dans le cadre d'une opération en numéraire représentant une valeur d'entreprise totale d'environ 1,4 milliard de dollars (environ 1,3 milliard d'euros).

L'identification et l'évaluation des actifs acquis, des passifs assumés et des dettes reprises à leur juste valeur ont débuté au cours du premier semestre 2020 et seront finalisées dans les 12 mois suivant la date d'acquisition, au plus tard le 31 décembre 2020. L'évaluation provisoire à leur juste valeur de chacune des grandes catégories d'actifs acquis et de passifs repris est détaillée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Continental Building Products (NYSE : CBPX)	Autres entrées de périmètre	Total à la date d'acquisition
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	426	22	448
Immobilisations corporelles	256	17	273
Actifs financiers et autres actifs non courants	11	0	11
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT	693	39	732
Stocks	27	4	31
Créances clients	49	5	54
Autres créances	14	5	19
Disponibilités et équivalents de trésorerie	130	5	135
TOTAL DE L'ACTIF COURANT	220	19	239
Dettes financières et de loyers - Part à long terme	236	0	236
Provisions et autres passifs - Part à long terme	85	7	92
TOTAL DES DETTES NON COURANTES	321	7	328
Dettes financières et de loyers - Part à court terme	5	0	5
Autres provisions - Part à court terme	0	0	0
Dettes fournisseurs	67	1	68
Autres dettes	20	6	26
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	0	0	0
TOTAL DES DETTES COURANTES	92	7	99
TOTAL JUSTE VALEUR DE L'ACTIF NET ACQUIS	500	44	544
Coût des titres	1 154	82	1 236
Quote-part des intérêts minoritaires	0	0	0
ECART D'ACQUISITION	654	38	692

L'acquisition de Continental Building Products offre une importante complémentarité géographique avec les implantations nord-américaines de Saint-Gobain, ainsi que des synergies de coûts. Grâce à cette acquisition, le Groupe bénéficie d'une offre de produits enrichie, permettant de proposer des solutions innovantes à une base de clients plus large.

Cette acquisition représente un chiffre d'affaires sur 6 mois pleins estimé à 223 millions d'euros, et un EBITDA estimé à 45 millions d'euros.

3.2.2. Cessions et déconsolidations du premier semestre

Les cessions représentent un chiffre d'affaires en année pleine d'environ 60 millions d'euros.

Les principales sorties de périmètre du premier semestre 2020 sont récapitulées ci-après :

- A la suite de l'ouverture de la procédure du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites le 23 janvier 2020, les actifs et passifs de DBMP LLC et de sa filiale à 100 % Millwork & Panel LLC ne sont plus consolidés dans les comptes du Groupe (voir la note 8.2.2.2 sur les passifs liés à l'amiante aux Etats Unis). Cela n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat du Groupe.

- Le 10 mars 2020, Saint-Gobain a cédé une partie de son activité de transformation de verre Glassolutions en Allemagne à DIK Deutsche Industriekapital GmbH.
- Saint-Gobain avait, en mai 2018, acquis indirectement une participation de 10,75 % dans Sika en procédant à l'acquisition de 100 % des actions de Schenker-Winkler Holding AG (SWH) auprès de la famille Burkard, dans le cadre d'un accord global conclu avec cette dernière et Sika (voir section 5.4.2 du chapitre 2 du document de référence 2018 et section 2.2 de la note 2 aux comptes consolidés figurant au chapitre 8 du document d'enregistrement universel 2019).

A la suite de l'expiration de la période d'engagement de conservation d'une durée de deux ans convenue lors de l'accord de mai 2018 avec Sika, Sika ayant choisi de ne pas exercer son droit de première offre, Saint-Gobain a annoncé le 27 mai 2020 avoir finalisé par voie de placement privé auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés la cession d'environ 15,2 millions d'actions Sika détenues par sa filiale SWH, représentant l'intégralité de sa participation de 10,75 % du capital de Sika pour un montant total de 2,56 milliards de francs suisses (2,4 milliards d'euros).

Les titres Sika étaient détenus en tant que titres de participation et le Groupe a choisi de reconnaître leur variation de juste valeur dans les « autres éléments du résultat » enregistrés directement en capitaux propres.

3.3. Evolution du nombre de sociétés consolidées

Au 30 juin 2020, le nombre de sociétés consolidées est de 843 (850 au 31 décembre 2019) dont 96 (99 au 31 décembre 2019) consolidées selon la méthode de la mise en équivalence et partenariats.

3.4. Engagements hors bilan donnés liés au périmètre du Groupe

L'engagement sur l'achat des actions de Continental Building Products a pris fin le 3 février 2020 suite à l'acquisition de la société.

NOTE 4 ELEMENTS COURANTS DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE**4.1. Eléments du compte de résultat****4.1.1. Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel par nature est détaillé ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2020	1^{er} semestre 2019
CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRODUITS ACCESSOIRES	17 764	21 677
Charges de personnel :		
Salaires et charges sociales	(3 761)	(4 314)
Rémunérations en actions ⁽¹⁾	(6)	(15)
Retraites et avantages au personnel ⁽¹⁾	(116)	(103)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des droits d'usage	(950)	(947)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence opérationnelles	2	12
Autres ⁽²⁾	(12 106)	(14 672)
RESULTAT D'EXPLOITATION	827	1 638
Autres produits opérationnels	58	50
Autres charges opérationnelles	(934)	(435)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	(876)	(385)
RESULTAT OPERATIONNEL	(49)	1 253

⁽¹⁾ Les rémunérations en actions (charges IFRS 2) et l'évolution de la charge de retraites sont détaillées en note 5 « Charges et avantages au personnel » ;

⁽²⁾ Le poste « Autres » du résultat d'exploitation correspond aux coûts des marchandises vendues, rabais fournisseurs et frais de distribution des entités de Distribution ainsi qu'aux frais de transport, coûts des matières premières et autres coûts de production dans les autres entités. Il comprend également les frais de recherche et développement comptabilisés en charges d'exploitation qui s'élèvent à 219 millions d'euros au premier semestre 2020 (238 millions d'euros au premier semestre 2019).

Les rabais fournisseurs obtenus par les entités de Distribution sont un élément du résultat d'exploitation (diminution du coût des ventes). L'existence de rabais contractuels fournisseurs constitue une pratique courante dans le secteur de la distribution de produits industriels. Pour la plupart, ces rabais sont déterminés par l'application d'un taux, garanti contractuellement par type de produit, aux volumes achetés. Leur processus de calcul est informatisé à partir des factures des fournisseurs. En conséquence, la détermination des montants à comptabiliser en compte de résultat à ce titre n'intègre que peu de jugement. D'autres rabais reposent sur un mécanisme comportant des objectifs par paliers, pour lesquels le pourcentage de rabais augmente au fur et à mesure de l'atteinte des différents paliers et ce sur une période donnée. Dans ce cas, un jugement basé à la fois sur l'historique, les performances déjà enregistrées et les tendances, permet de déterminer le niveau de rabais à comptabiliser en compte de résultat. Ce jugement est exercé de manière prudente et cohérente d'un exercice à l'autre.

4.1.2. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont détaillés ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2020	1^{er} semestre 2019
Charges de restructuration ⁽¹⁾	(111)	(101)
Provisions et charges sur litiges ⁽²⁾	(2)	(48)
Autres	(29)	(19)
PERTES ET PROFITS HORS EXPLOITATION	(142)	(168)
Dépréciations d'actifs et autres ⁽³⁾	(717)	(207)
Amortissements des actifs incorporels liés aux PPA ⁽⁴⁾	(22)	0
Autres charges opérationnelles ⁽⁵⁾	(53)	(60)
Autres charges opérationnelles et dépréciations d'actifs	(792)	(267)
Plus-values de cession des actifs immobilisés	58	50
PLUS ET MOINS-VALUES DE CESSIONS, DEPRECIATIONS D'ACTIFS, IMPACTS LIES AUX VARIATIONS DE PERIMETRE	(734)	(217)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	(876)	(385)

⁽¹⁾ Au premier semestre 2020, les charges de restructuration sont composées notamment de 52 millions d'euros d'indemnités de départ (26 millions d'euros au premier semestre 2019) ;

⁽²⁾ Jusqu'en 2019, les dotations et reprises de provisions et charges sur litiges, détaillées et commentées en note 8 « Autres provisions et passifs courants et non courants, passifs éventuels et litiges », comprennent essentiellement la charge relative aux litiges amiante ; au 30 juin 2020, la diminution des provisions pour litiges s'explique essentiellement par la déconsolidation de DBMP LLC (voir la note 8.2.2.2 sur les litiges liés à l'amiante aux US) ;

⁽³⁾ Le poste « Dépréciations d'actifs et autres » comporte essentiellement les dépréciations sur les écarts d'acquisition, sur les immobilisations incorporelles et corporelles et sur les droits d'usage, pour un montant de 678 millions d'euros au premier semestre 2020 (essentiellement les dépréciations des actifs incorporels de la Distribution au Royaume-Uni), contre 189 millions d'euros au premier semestre 2019 (essentiellement les actifs destinés à être cédés), les dépréciations d'autres actifs pour un montant de 12 millions d'euros (12 millions d'euros au premier semestre 2019), des frais d'acquisition et des ajustements de prix d'acquisition encourus lors des regroupements d'entreprises pour une charge nette de 27 millions d'euros au premier semestre 2020 (charge nette de 6 millions d'euros au premier semestre 2019) ;

⁽⁴⁾ Compte tenu de l'acquisition significative de Continental Building Products cette année, les amortissements des marques et des listes clients sont maintenant reconnus séparément en « autres charges opérationnelles et dépréciations d'actifs », avec les autres pertes et profits liés aux regroupements d'entreprises, qui ne participent pas à la mesure de la performance des segments opérationnels du Groupe. Ces amortissements s'élèvent à 22 millions d'euros au premier semestre 2020 ;

⁽⁵⁾ En 2020 comme en 2019, les autres charges opérationnelles comprennent essentiellement des moins-values de cession et des mises au rebut d'immobilisations.

4.2. Informations sectorielles

En application de la norme IFRS 8, l'information sectorielle suit l'organisation interne du Groupe telle que présentée à la Direction Générale. Le Groupe a choisi de présenter les informations par Segments conformément au reporting interne.

La structure du Groupe est constituée de cinq ensembles, avec quatre entités régionales et une entité globale Solutions de Haute Performance. L'information sectorielle est présentée par Segments de la façon suivante :

- **Solutions de Haute Performance (SHP)**, qui suit une organisation par marché pour les clients mondiaux : Mobilité, Sciences de la vie, Industrie de la construction et Industrie ;

Les quatre entités régionales sont les suivantes :

- **Région Europe du Nord**, qui regroupe les pays nordiques, le Royaume-Uni, l'Irlande, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, l'Europe de l'Est et la Russie ;
- **Région Europe du Sud – Moyen Orient (MO) & Afrique**, composée de la France, du Benelux, des pays de la Méditerranée, du Moyen-Orient et de l'Afrique ;
- **Région Amériques**, qui comprend l'Amérique du Nord et l'Amérique Latine ;
- **Région Asie Pacifique**, qui inclut l'Asie et l'Inde ;
- **Autres**, comprenant les différentes holdings du Groupe.

Les données sectorielles des premiers semestres 2020 et 2019 par Segments sont les suivantes :

Premier semestre 2020

(en millions d'euros)	Solutions de Haute Performance**	Europe du Nord	Europe du Sud** - MO & Afrique	Amériques **	Asie-Pacifique	Autres*	Total Groupe
Chiffre d'affaires et produits accessoires	3 102	6 090	5 668	2 670	655	(421)	17 764
Résultat d'exploitation	231	256	99	190	46	5	827
Résultat opérationnel	160	(408)	70	98	42	(11)	(49)
Résultat des sociétés mises en équivalence		3	(10)	7	1		1
Amortissements d'exploitation	166	295	291	132	46	20	950
Dépréciations d'actifs	21	620	21	16			678
EBITDA	352	507	368	298	88	22	1 635
Investissements incorporels et corporels ***	102	116	79	96	40	14	447

* La colonne " Autres " correspond à l'élimination des opérations intra-Groupe pour le chiffre d'affaires interne et aux holdings pour les autres rubriques.

** Le chiffre d'affaires de la France et des Etats-Unis représentent respectivement 4 621 millions d'euros et 2 874 millions d'euros.

*** Les investissements incorporels et corporels n'incluent pas les droits d'usage.

Premier semestre 2019

(en millions d'euros)	Solutions de Haute Performance**	Europe du Nord	Europe du Sud** - MO & Afrique	Amériques **	Asie-Pacifique	Autres*	Total Groupe
Chiffre d'affaires et produits accessoires	3 862	7 726	7 011	2 774	895	(591)	21 677
Résultat d'exploitation	502	460	350	250	85	(9)	1 638
Résultat opérationnel	458	250	309	174	81	(19)	1 253
Résultat des sociétés mises en équivalence	1	4	0	7	1	0	13
Amortissements d'exploitation	170	308	290	116	50	13	947
Dépréciations d'actifs	6	170	13	0	0	0	189
EBITDA	640	738	610	296	131	2	2 417
Investissements incorporels et corporels ***	165	169	150	122	58	18	682

* La colonne " Autres " correspond à l'élimination des opérations intra-Groupe pour le chiffre d'affaires interne et aux holdings pour les autres rubriques.

** Le chiffre d'affaires de la France et des Etats-Unis représentent respectivement 5 787 millions d'euros et 2 865 millions d'euros.

*** Les investissements incorporels et corporels n'incluent pas les droits d'usage.

Le montant des ventes et résultat d'exploitation réalisés en Europe (Europe du Nord et Europe du Sud – MO & Afrique) se répartit entre les entités de l'Industrie et la Distribution de la manière suivante :

Premier semestre 2020

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires et produits accessoires	Résultat d'exploitation
Industrie Europe	4 345	218
Distribution Europe	7 558	137

Premier semestre 2019

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires et produits accessoires	Résultat d'exploitation
Industrie Europe	5 154	461
Distribution Europe	9 817	349

4.3. Indicateurs de performance

4.3.1. EBITDA

L'EBITDA s'élève à 1 635 millions d'euros au premier semestre 2020 (2 417 millions d'euros au premier semestre 2019). Son calcul est le suivant :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019
Résultat d'exploitation	827	1 638
Amortissements d'exploitation des immobilisations corporelles et incorporelles	614	607
Amortissements d'exploitation des droits d'usage	336	340
Pertes et profits hors exploitation	(142)	(168)
EBITDA	1 635	2 417

4.3.2. Résultat net courant

Le résultat net courant s'élève à 272 millions d'euros au premier semestre 2020 (944 millions d'euros au premier semestre 2019). Rapporté au nombre moyen pondéré de titres en circulation au 30 juin (538 242 661 actions en 2020, 542 350 708 actions en 2019), il représente un bénéfice net courant par action de 0,51 euros au premier semestre 2020 contre 1,74 euros au premier semestre 2019.

L'écart entre le résultat net et le résultat net courant s'explique de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	(434)	689
Déduction faite des éléments suivants :		
Résultat de cession d'actifs	5	(10)
Dépréciations d'actifs et autres	(717)	(207)
Dotations/reprise provisions non récurrentes	(31)	(50)
Impact des minoritaires	0	0
Impôts sur résultat de cession, dépréciations d'actifs, provisions non récurrentes et dépréciations d'impôts différés sur déficits reportables	37	12
RESULTAT NET COURANT (PART DU GROUPE)	272	944

4.4. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement se compose des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2020	31 déc. 2019
VALEUR NETTE DES STOCKS	5 874	6 200
CREANCES CLIENTS VALEUR NETTE	5 144	4 813
Autres créances d'exploitation	1 331	1 471
Autres créances hors exploitation	75	138
AUTRES CREANCES VALEUR NETTE	1 406	1 609
CREANCES D'IMPOTS COURANTS	203	194
DETTES FOURNISSEURS	5 389	6 000
Autres dettes d'exploitation	3 565	3 457
Autres dettes hors exploitation	361	547
AUTRES DETTES	3 926	4 004
DETTES D'IMPOTS COURANTS	142	156
Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation (lié à l'activité)	3 395	3 027
Besoin en Fonds de Roulement Hors Exploitation (y compris créances et dettes d'impôts courants)	(225)	(371)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	3 170	2 656

4.4.1. Stocks

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, les stocks se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2020	31 déc. 2019
Valeur brute		
Matières premières	1 535	1 494
En-cours de production	330	344
Produits finis	4 516	4 856
VALEUR BRUTE DES STOCKS	6 381	6 694
Provisions pour dépréciation		
Matières premières	(188)	(191)
En-cours de production	(17)	(16)
Produits finis	(302)	(287)
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS DES STOCKS	(507)	(494)
VALEUR NETTE DES STOCKS	5 874	6 200

La valeur nette des stocks s'élève à 5 874 millions d'euros au 30 juin 2020 comparée à 6 200 millions d'euros au 31 décembre 2019. Les dépréciations de stocks comptabilisées en charges au premier semestre 2020 s'élèvent à 101 millions d'euros (88 millions d'euros au premier semestre 2019). Les reprises de dépréciations de stocks ont été comptabilisées pour un montant de 76 millions d'euros au premier semestre 2020 (90 millions d'euros au premier semestre 2019).

La diminution des stocks observée au 30 juin résulte d'une gestion attentive des approvisionnements et des productions pendant les périodes de confinement.

4.4.2. Créances et dettes d'exploitation et hors exploitation

- Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances se décomposent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2020	31 déc. 2019
Valeur brute	5 533	5 177
Provisions pour dépréciation	(389)	(364)
CREANCES CLIENTS VALEUR NETTE	5 144	4 813
Rabais et avances versées aux fournisseurs	522	660
Créances sociales	65	35
Créances fiscales d'exploitation (hors impôts sur les sociétés)	397	476
Créances diverses d'exploitation	356	301
Autres créances hors exploitation et provisions	76	139
Provisions pour dépréciation des autres créances d'exploitation	(9)	(1)
Provisions pour dépréciation des autres créances hors exploitation	(1)	(1)
AUTRES CREANCES VALEUR NETTE	1 406	1 609

Au premier semestre 2020, les provisions et pertes sur créances clients ont été négativement impactées par les conséquences de la pandémie de Covid-19. Ainsi, la variation des provisions pour dépréciation des créances clients s'explique principalement par des dotations aux provisions en hausse à 86 millions d'euros (60 millions d'euros au premier semestre 2019) alors que les reprises de provisions (que les créances aient été recouvrées ou

non) s'établissent à 52 millions d'euros (62 millions d'euros au premier semestre 2019). Les pertes sur créances irrécouvrables sont en baisse à 36 millions d'euros contre 39 millions d'euros au premier semestre 2019.

Les créances clients au 30 juin 2020 et 31 décembre 2019 sont détaillées par échéance dans le tableau ci-dessous :

	Valeur brute		Dépréciation		Valeur nette	
	30 juin 2020	31 déc. 2019	30 juin 2020	31 déc. 2019	30 juin 2020	31 déc. 2019
CREANCES CLIENTS NON ECHUES	4 430	4 046	(53)	(34)	4 377	4 012
depuis moins d'un mois	402	471	(17)	(21)	385	450
entre un mois et trois mois	196	184	(30)	(20)	166	164
depuis plus de trois mois	505	476	(289)	(289)	216	187
CREANCES CLIENTS ECHUES	1 103	1 131	(336)	(330)	767	801
CREANCES CLIENTS	5 533	5 177	(389)	(364)	5 144	4 813

▪ Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et les autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2020	31 déc. 2019
DETTES FOURNISSEURS	5 389	6 000
Acomptes reçus et rabais accordés aux clients	1 165	1 338
Fournisseurs d'immobilisations	148	346
Subventions reçues	105	108
Dettes sociales	1 197	1 242
Dettes fiscales (hors impôt sur les sociétés)	671	418
Autres dettes d'exploitation	532	459
Autres dettes hors exploitation	108	93
AUTRES DETTES	3 926	4 004

La diminution des dettes fournisseurs observée au 30 juin résulte de la diminution des approvisionnements pendant les périodes de confinement.

Le Groupe a par ailleurs bénéficié, dans certains pays, de reports d'échéances fiscales (voir note 2.2 sur le renforcement de la liquidité du groupe).

4.5. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

Au 30 juin 2020, les engagements d'achats irrévocables s'élèvent à 1 858 millions d'euros (1 812 millions d'euros au 31 décembre 2019). La variation des engagements d'achats irrévocables provient essentiellement des matières premières, dont les engagements ont augmenté avec l'entrée en périmètre de Continental BP Operating Co.

Dans le cadre des cessions de filiales, le Groupe peut être amené à donner des garanties de passif. Il est constitué une provision chaque fois qu'un risque est identifié et qu'une estimation du coût est possible.

Les autres engagements n'ont pas varié de manière significative.

NOTE 5 CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL**5.1. Provisions pour retraites et avantages au personnel**

5.1.1. Description des régimes à prestations définies

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe sont identiques à ceux mentionnés dans les comptes consolidés du 31 décembre 2019.

5.1.2. Hypothèses de taux

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'augmentation de salaires tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les taux d'actualisation sont établis par zone ou pays sur la base de l'observation des taux obligataires au 30 juin 2020.

Pour la zone euro, deux taux d'actualisation en fonction de la durée des régimes sont déterminés à partir d'un modèle de courbe de taux développé par le Cabinet Mercer : un taux pour les régimes de durée inférieure ou égale à 14 ans, et un taux pour les régimes de durée supérieure à 14 ans.

Les taux utilisés au premier semestre 2020 dans les pays où les engagements du Groupe sont les plus significatifs sont les suivants :

	France		Zone euro		Royaume-Uni	Etats-Unis
	Plans à durée courte	Plans à durée longue	Plans à durée courte	Plans à durée longue		
<i>(en pourcentage)</i>						
Taux d'actualisation	1,11%	1,59%	1,11%	1,59%	1,40%	2,60%
Taux d'inflation		1,50%	1,00 % à 1,70 %		1,75%	2,20%

Les taux utilisés en 2019 dans les pays où les engagements du Groupe sont les plus significatifs étaient les suivants :

	France		Zone euro		Royaume-Uni	Etats-Unis
	Plans à durée courte	Plans à durée longue	Plans à durée courte	Plans à durée longue		
<i>(en pourcentage)</i>						
Taux d'actualisation	1,01%	1,39%	1,01%	1,39%	2,00%	3,20%
Taux d'inflation		1,50%	1,00 % à 1,70 %		1,90%	2,20%

La révision des hypothèses actuarielles notamment les taux d'actualisation et les taux d'inflation a contribué à augmenter l'engagement, et par conséquent la provision, d'un montant de 664 millions d'euros.

Les calculs de sensibilité n'ont pas été réactualisés au 30 juin 2020 mais donneraient des résultats peu divergents des analyses figurant dans l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2019 (note 5 « Effectifs, charges et avantages au personnel »).

Les rendements dégagés sur la quasi-totalité des fonds sont de +811 millions d'euros, soit 707 millions d'euros supérieurs aux rendements prévisionnels, entraînant une diminution de la provision du même montant.

5.1.3. Détail et évolution des engagements de retraites, d'indemnités de départ en retraites et de prévoyance des retraités

5.1.3.1. Valeur nette comptable des provisions

Les provisions pour engagements de retraites et autres engagements sociaux sont constituées de :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2020	31 déc. 2019
Engagements de retraites	1 792	1 824
Indemnités de fin de carrière	399	396
Prévoyance des retraités	302	287
TOTAL DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET PREVOYANCE DES RETRAITES	2 493	2 507
Couverture médicale	27	26
Incapacité de longue durée	13	12
Autres avantages à long terme	103	103
PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	2 636	2 648

Les provisions pour l'ensemble des autres avantages à long terme s'élèvent à 143 millions d'euros au 30 juin 2020 (141 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Le montant des engagements nets de retraites et prévoyance des retraités hors autres avantages à long terme se décompose entre actif et passif de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2020	31 déc. 2019
Engagements provisionnés - passif	2 493	2 507
Engagements financés d'avance - actif	(291)	(288)
ENGAGEMENTS NETS DE RETRAITES ET PREVOYANCE DES RETRAITES	2 202	2 219

5.1.3.2. Evolution des provisions pour retraites et prévoyance des retraités

L'évolution des provisions pour retraites et prévoyance des retraités est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités
Situation au 31 décembre 2019	2 219
Variations	
Charges opérationnelles	101
Coût des services passés	
Coût financier/rendement calculé des fonds	15
Ecart actuariels* et plafonnement de l'actif	(43)
Contributions aux fonds et prestations versées	(87)
Ecart de conversion	9
Evolution du périmètre et reclassements	(12)
Total des variations de la période	(17)
Situation au 30 juin 2020	2 202

* L'impact sur les capitaux propres est une augmentation de 43 millions d'euros avant impôts (35 millions d'euros nets d'impôts)

5.2. Paiements en actions

5.2.1. Plan d'Épargne du Groupe (PEG)

Le Plan d'Épargne du Groupe (PEG) est ouvert à tous les salariés français ainsi qu'aux salariés de la plupart des autres pays où le Groupe est présent. Une condition minimale d'ancienneté dans le Groupe de trois mois est requise pour pouvoir bénéficier du PEG. Les salariés investissent dans des actions Saint-Gobain à un cours préférentiel. Ces actions sont détenues, selon les pays, soit directement soit par l'intermédiaire des fonds communs de placement du PEG ; elles ne peuvent être cédées pendant une période incompressible de cinq ou dix années, sauf événements exceptionnels. Le prix de souscription est celui fixé par le Président-Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain sur délégation du Conseil d'administration. Il correspond à la moyenne des premiers cours cotés de l'action Saint-Gobain sur Euronext Paris aux vingt séances de Bourse qui précèdent la décision avec application d'une décote de 20 %, conformément aux dispositions légales, aux résolutions de l'Assemblée générale et aux délibérations du Conseil d'administration.

La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés, est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles. Le coût d'incessibilité pour le salarié est valorisé comme le coût d'une stratégie en deux étapes consistant dans un premier temps à vendre à terme les actions incessibles à cinq ans ou dix ans, et à acheter dans un deuxième temps un même nombre d'actions au comptant, en finançant cet achat par emprunt. Ce coût d'emprunt est fondé sur le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation avec un remboursement in fine sans affectation pour une durée de cinq ans ou dix ans. La charge des plans est constatée en totalité à la clôture de la période de souscription.

En 2020, le groupe Saint-Gobain a mis en œuvre un nouveau plan d'épargne Groupe.

Le montant enregistré en charges en 2020 est de 3,6 millions d'euros, il était de zéro en 2019 compte tenu du coût d'incessibilité.

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plans classiques, les montants souscrits et les hypothèses de valorisation pour 2020 et 2019 :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Caractéristiques des plans		
Date de l'Assemblée générale	6 juin 2019 (17 ^{ème} résolution)	7 juin 2018 (17 ^{ème} résolution)
Date de décision du Président-Directeur Général arrêtant le prix de souscription	15 juin	18 mars
Maturité des plans (en années)	5 ou 10	5 ou 10
Prix de référence (en euros)	28,79	32,11
Prix de souscription (en euros)	23,03	25,69
Décote faciale (en %)	20,00%	20,00%
Décote totale à la date de décision du Président-Directeur Général (en %) (a)	24,57%	22,02%
Montant souscrit par les salariés (en millions d'euros)	140,5	154,1
Nombre total d'actions souscrites	6 100 000	5 999 997
Hypothèses de valorisation (maturité 5 ans)		
Taux de financement des salariés*	4,80%	4,85%
Taux d'intérêt sans risque	-0,45%	-0,17%
Taux de prêt ou d'emprunt des titres (repo)	0,29%	0,48%
Incessibilité pour le participant au marché (en %) (b)	21,77%	22,11%
Coût global pour le Groupe (en %) (a-b)	2,80%	-0,09%

* Une baisse de 0,5 point du taux de financement du salarié entraînerait une augmentation de 2,2 millions d'euros de la charge IFRS 2 de 2020.

La date de la mise en place du plan d'épargne Groupe ayant été décalée, l'augmentation de capital aura lieu au second semestre 2020.

5.2.2. Plans d'options sur actions

La Compagnie de Saint-Gobain met en œuvre des plans d'options sur actions réservés à certaines catégories de personnel. Sur le premier semestre 2020, aucune attribution n'a été réalisée. La charge IFRS 2 correspondant à l'amortissement des plans attribués antérieurement, s'élève à 0,4 million d'euros au premier semestre 2020 (1 million d'euros au premier semestre 2019).

5.2.3. Attribution d'actions de performance et d'unités de performance

▪ Plans d'attribution d'actions de performance

Des plans d'attribution d'actions de performance ont été mis en œuvre à partir de 2009. Au cours du premier semestre 2020, aucun nouveau plan n'a été mis en œuvre.

Le montant enregistré en charges au premier semestre 2020 au titre de ces plans s'élève à 1,7 million d'euros (12 millions d'euros au premier semestre 2019).

▪ Plans d'attribution d'unités de performance

Des plans d'attribution d'unités de performance, assujettis à des conditions de présence et de performance, ont été mis en œuvre annuellement entre 2012 et 2015 au profit de certains cadres et dirigeants du Groupe en France. Lesdits plans ne donnent pas lieu à remise d'actions mais donnent à leurs bénéficiaires la possibilité de recevoir à long terme (période d'exercice comprise entre quatre années après la date d'attribution et dix années après cette date) une rémunération en numéraire dont le montant sera déterminé par référence au cours de bourse de l'action Saint-Gobain.

Aucun plan de rémunération à long terme sous la forme d'unités de performance n'a été mis en place au premier semestre 2020.

Le dernier plan ayant pris fin en 2019, il n'y a plus de charges au titre de ces plans au premier semestre 2020 (3 millions d'euros au premier semestre 2019).

NOTE 6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET DROITS D'USAGE

Les variations des écarts d'acquisition, des autres immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des droits d'usage au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019 sont analysées ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ecarts d'acquisition	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Droits d'usage	Total
Au 1^{er} janvier 2019					
Valeur brute	12 396	4 656	31 824	6 542	55 418
Amortissements et dépréciations cumulés	(2 406)	(2 130)	(20 571)	(3 739)	(28 846)
Valeur nette	9 990	2 526	11 253	2 803	26 572
Variations					
Acquisitions	0	162	1 656	960	2 778
Cessions	0	(14)	(91)	(70)	(175)
Dotation aux amortissements		(144)	(1 075)	(682)	(1 901)
Dépréciations	(104)	(12)	(190)	(36)	(342)
Ecarts de conversion et retraitement hyperinflation	138	54	138	29	359
Evolution du périmètre et autres variations	5	139	(61)	6	89
Actifs détenus en vue de la vente	0	(2)	77	(56)	19
Total des variations de la période	39	183	454	151	827
Au 31 décembre 2019					
Valeur brute	12 495	4 963	32 512	6 904	56 874
Amortissements et dépréciations cumulés	(2 466)	(2 254)	(20 805)	(3 950)	(29 475)
Valeur nette	10 029	2 709	11 707	2 954	27 399
Variations					
Acquisitions	0	45	402	409	856
Cessions	0	(1)	(33)	(29)	(63)
Dotation aux amortissements		(88)	(548)	(336)	(972)
Dépréciations	(162)	(461)	(32)	(23)	(678)
Ecarts de conversion et retraitement hyperinflation	(225)	(74)	(457)	(91)	(847)
Evolution du périmètre et autres variations	691	447	245	42	1 425
Total des variations de la période	304	(132)	(423)	(28)	(279)
Au 30 juin 2020					
Valeur brute	12 892	5 333	32 026	6 795	57 046
Amortissements et dépréciations cumulés	(2 559)	(2 756)	(20 742)	(3 869)	(29 926)
Valeur nette	10 333	2 577	11 284	2 926	27 120

6.1. Ecarts d'acquisition

Au premier semestre 2020, les évolutions du périmètre correspondent principalement à l'entrée de périmètre liée à l'acquisition de Continental Building Products (voir note 3.2) pour 654 millions d'euros, ainsi qu'aux acquisitions de fin 2019 avec notamment High Tech Metal Seals (HTMS) et Sonex. Des pertes de valeur ont été constatées pour un total de 162 millions d'euros (voir note 6.5 sur le suivi de la valeur). Les écarts de conversion incluent principalement les incidences de la variation de change de la livre Sterling, de la couronne norvégienne, du real brésilien, du rand sud-africain, du peso argentin, et du baht thaïlandais.

En 2019, la ligne « Evolution du périmètre » correspondait aux entrées et aux sorties de périmètre concernant l'ensemble des Segments. Les pertes de valeur concernaient essentiellement les actifs cédés sur l'exercice. Les écarts de conversion et les retraitements de l'hyperinflation de 2019 incluaient principalement les incidences de la variation de change de la livre sterling, du dollar américain, du baht thaïlandais, du peso argentin, de la couronne norvégienne et de la couronne suédoise.

6.2. Autres immobilisations incorporelles

En 2020, les évolutions du périmètre correspondent principalement à la relation clientèle suite à l'acquisition de Continental Building Products, pour un montant de 426 millions d'euros. Des pertes de valeur ont par ailleurs été constatées pour un total de 461 millions d'euros (voir note 6.5 sur le suivi de la valeur).

6.3. Immobilisations corporelles

En 2020, les évolutions du périmètre correspondent à 256 millions d'euros d'entrée de périmètre liée à Continental Building Products, et à -28 millions d'euros, résultant de la déconsolidation de DBMP LLC et de sa filiale M&P LLC, et de la cession de l'activité de transformation de verre Glassolutions en Allemagne. Les écarts de conversion et les retraitements de l'hyperinflation incluent principalement les incidences de la variation de change du real brésilien, du peso mexicain, de la livre sterling, de la roupie indienne, et du zloty polonais.

En 2019, les évolutions du périmètre correspondaient aux entrées et aux sorties de périmètre concernant l'ensemble des Segments. Les pertes de valeur constatées concernaient essentiellement les actifs cédés sur l'exercice. Les écarts de conversion et les retraitements de l'hyperinflation de 2019 incluaient principalement les incidences de la variation de change de la livre sterling, du dollar américain, du peso argentin, du peso mexicain et du rouble russe.

6.4. Droits d'usage relatifs aux contrats de location

En 2020, les droits d'usage relatifs aux contrats de location correspondent principalement aux terrains et constructions pour 2 408 millions d'euros et aux matériels et outillages pour 518 millions d'euros.

La ligne « Acquisitions » correspond aux nouveaux contrats de location.

6.5. Suivi de la valeur

Le Groupe réalise régulièrement - et systématiquement pour la clôture de décembre - des tests de valeur de ses actifs : immobilisations corporelles, droits d'usage, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

La crise sanitaire de Covid-19 s'est généralement traduite par une baisse d'activité significative mais variable selon les unités génératrices de trésorerie (UGT), suivie par une reprise marquée. En Europe, qui représente habituellement plus des 2/3 du chiffre d'affaires du Groupe, le point bas de l'activité a été atteint au mois d'avril, avant de connaître une reprise progressive et vigoureuse à partir de mi-mai. Sans que la pandémie de Covid-19 constitue à elle seule un indice de perte de valeur, le Groupe a procédé à une revue et une analyse exhaustive de ses 28 UGT afin de confirmer ou infirmer de possibles pertes de valeur, dans le but d'identifier les UGT pour lesquelles la réalisation d'un test de dépréciation était nécessaire. Ceci s'est fait sur la base d'un WACC à 6,85%, inchangé par rapport à 2019 en raison de variations limitées de ses composantes. Ce taux correspond au coût moyen du capital du Groupe augmenté, si nécessaire et suivant les zones géographiques, d'un risque pays. L'approche s'est traduite par la catégorisation des 28 UGT en fonction de paramètres :

- qualitatifs : questionnement sur la validité et la pérennité du modèle économique de chaque UGT - donc revue éventuelle à la baisse des paramètres d'activité et de rentabilité normatifs - et sur la profondeur et la durée potentielle de la crise déclenchée par la Covid-19 dans les marchés/secteurs sur lesquels chaque UGT opère ;
- quantitatifs : mise en perspective des niveaux de *headroom* existants au 31 décembre 2019 (en valeur absolue et en pourcentage) et de la sensibilité connue de chaque UGT à une variation de 0,5 point du taux d'actualisation, 0,5 point du taux de croissance à l'infini ou 1 point de rentabilité (0,5 point pour les UGT de distribution) au regard des éléments qualitatifs précités.

Cette analyse s'est conclue par la distinction entre :

- Les UGT qui sont pénalisées à court terme par l'évènement Covid-19 mais de manière essentiellement conjoncturelle et dont les perspectives à moyen/long terme ne paraissent pas être remises en question. Pour ces UGT, qui présentaient par ailleurs des niveaux de *headroom* suffisants, il n'a pas été procédé à la réalisation de test de valeur au 30 juin.

- Les UGT déjà considérées comme sensibles ou sous surveillance lors de la clôture au 31 décembre 2019, pour lesquelles un test de valeur a été réalisé et une analyse de sensibilité sur des fourchettes élargies a été pratiquée. Ce test intègre une actualisation des perspectives d'activité pour le second semestre de 2020 et les années suivantes.

C'est dans cette optique que le test de valeur réalisé pour l'UGT de la Distribution au Royaume Uni s'est traduit par une dépréciation de 581 millions d'euros d'actifs incorporels dans les comptes au 30 juin 2020, qui viennent s'ajouter aux 750 millions d'euros déjà constatés au 31 décembre 2018. Cette dépréciation est le résultat de la prise en compte des éléments mentionnés ci-après, qui pénalisent les perspectives aussi bien à court terme qu'à moyen terme de l'UGT, déjà fragilisée depuis 2018 en terme de rentabilité et faisant l'objet d'un programme de redressement. On peut citer : un impact significatif de la crise de Covid-19 sur l'activité et les résultats du premier semestre, des perspectives de reprise incertaines pour le second semestre, et un niveau de risque majoré, corollaire d'une probabilité accrue de sortie sans accord du Royaume-Uni de l'Union Européenne, de nature à obérer encore davantage la rentabilité de l'UGT, dans un paysage concurrentiel de la Distribution au Royaume-Uni déjà dégradé et marqué par des restructurations.

Bien que diversement impactées par la crise de Covid-19, les perspectives de redressement et de rentabilité à moyen terme des 3 UGT Canalisation sont confirmées. Elles restent sensibles à une variation du taux d'actualisation, du taux de croissance à l'infini et du taux de rentabilité, dans les mêmes proportions qu'au 31 décembre 2019 (voir tableau ci-dessous).

Les conséquences de la pandémie au Brésil ont conduit à revoir à la baisse la valeur recouvrable de l'UGT Distribution Brésil, sans pour autant remettre en question les perspectives de moyen terme et la valeur nette comptable des actifs.

Ci-dessous le tableau de sensibilité des différentes UGT ayant fait l'objet d'un test de valeur au 30 juin. Eu égard au contexte récent lié à Covid-19, les marges de sensibilité ont été élargies (0,75 point sur le taux d'actualisation, 1,5 point sur la rentabilité des UGT Industrielles et 1 point pour la rentabilité des UGT de Distribution).

	Incidence d'une variation						
	sur le taux d'actualisation		sur le taux de croissance	sur le résultat d'exploitation			
	de +0,5%	de +0,75%	de -0,5%	de -1 point UGT Industrielles	de -1,5 point UGT Industrielles	de -0,5 point UGT de Distribution	de -1,0 point UGT de Distribution
<i>(en millions d'euros)</i>							
Solutions de Haute Performance							
Europe du Nord	(64)	(93)	(53)			(178)	(357)
Europe du Sud - MO & Afrique		(12)		(86)	(121)		
Amériques				(3)	(20)	(3)	(19)
Asie-Pacifique	(2)	(3)	(1)	(11)	(11)		
TOTAL	(66)	(108)	(54)	(100)	(152)	(181)	(376)

NOTE 7 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les variations des autres actifs non courants sont analysées ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Titres de participation et autres titres	Prêts, dépôts et cautions	Actifs nets de retraites	Total des autres actifs non courants
Au 1^{er} janvier 2019				
Valeur brute	1 742	625	193	2 560
Provisions pour dépréciation	(28)	(5)		(33)
VALEUR NETTE	1 714	620	193	2 527
Variations				
Augmentations/(diminutions)	72	(58)	83	97
Dotations/reprises des provisions pour dépréciation	1	(2)		(1)
Ecarts de conversion et retraitement hyperinflation	0	2	12	14
Transferts et autres variations	0	2		2
Evolution du périmètre	0	1		1
Variation de juste valeur	871	0		871
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PERIODE	944	(55)	95	984
Au 31 décembre 2019				
Valeur brute	2 685	574	288	3 547
Provisions pour dépréciation	(27)	(9)		(36)
VALEUR NETTE	2 658	565	288	3 511
Variations				
Augmentations/(diminutions)	(2 378)	24	22	(2 332)
Dotations/reprises des provisions pour dépréciation	0	0		0
Ecarts de conversion et retraitement hyperinflation	(3)	(13)	(19)	(35)
Transferts et autres variations	0	1		1
Evolution du périmètre	(49)	0		(49)
Variation de juste valeur	(159)	0		(159)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PERIODE	(2 589)	12	3	(2 574)
Au 30 juin 2020				
Valeur brute	95	583	291	969
Provisions pour dépréciation	(26)	(6)		(32)
VALEUR NETTE	69	577	291	937

En 2020 et en 2019, la variation de juste valeur des titres de participation correspond principalement aux titres Sika.

En 2020, la diminution des autres actifs non courants s'explique principalement par la cession des titres de Sika (voir note 3.2 sur les évolutions de périmètre).

NOTE 8 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS, PASSIFS EVENTUELS ET LITIGES

8.1. Provisions pour autres passifs

Le détail par nature et l'évolution des autres provisions et passifs courants et non courants sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Provisions pour litiges	Provisions pour environnement	Provisions pour restructuration	Provisions pour charges de personnel	Provisions pour garantie clients	Provisions pour autres risques	Total des provisions pour autres passifs	Dettes sur investissements	Total des provisions pour autres passifs et dettes sur investissements
Au 1^{er} janvier 2019									
Part courante	127	28	95	19	102	73	444	11	455
Part non courante	437	125	28	84	92	106	872	162	1 034
TOTAL PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS ET DETTES SUR INVESTISSEMENTS	564	153	123	103	194	179	1 316	173	1 489
Variations									
Dotations	128	20	85	31	63	70	397		397
Reprises	(8)	(6)	(18)	(10)	(21)	(18)	(81)		(81)
Utilisations	(122)	(9)	(112)	(21)	(37)	(44)	(345)		(345)
Evolution du périmètre	0	(7)	18	(1)	(3)	(10)	(3)		(3)
Autres variations (reclassements et écarts de conversion)	11	7	4	(1)	6	(16)	11	3	14
Passifs détenus en vue de la vente	0	0	(2)	0	(1)	1	(2)		(2)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PERIODE	9	5	(25)	(2)	7	(17)	(23)	3	(20)
Au 31 décembre 2019									
Part courante	56	32	54	18	106	65	331	12	343
Part non courante	517	126	44	83	95	97	962	164	1 126
TOTAL PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS ET DETTES SUR INVESTISSEMENTS	573	158	98	101	201	162	1 293	176	1 469
Variations									
Dotations	12	14	55	8	36	26	151		151
Reprises	0	(3)	(4)	(4)	(6)	(13)	(30)		(30)
Utilisations	(29)	(3)	(38)	(10)	(23)	(11)	(114)		(114)
Evolution du périmètre	(499)	0	0	0	0	418	(81)		(81)
Autres variations (reclassements et écarts de conversion)	1	(3)	0	(4)	6	(10)	(10)	(16)	(26)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PERIODE	(515)	5	13	(10)	13	410	(84)	(16)	(100)
Au 30 juin 2020									
Part courante	21	37	67	16	104	85	330	7	337
Part non courante	37	126	44	75	110	487	879	153	1 032
TOTAL PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS ET DETTES SUR INVESTISSEMENTS	58	163	111	91	214	572	1 209	160	1 369

Au 30 juin 2020, la diminution des provisions pour litiges s'explique essentiellement par la déconsolidation de DBMP LLC, qui portait les litiges historiques liés à l'amiante de l'ancienne CertainTeed Corporation. En contrepartie, la hausse des provisions pour autres risques traduit essentiellement l'accord de financement pris par CertainTeed LLC envers DBMP LLC (voir la partie 8.2.2.2 sur les passifs liés à l'amiante aux Etats-Unis).

8.2. Passifs éventuels et litiges

8.2.1. Droit de la concurrence et procédures liées

8.2.1.1. Enquête de la Commission suisse de la concurrence dans le secteur de la distribution de matériels sanitaires

En novembre 2011, la Commission suisse de la concurrence a ouvert une enquête pour pratiques anticoncurrentielles dans le secteur de la distribution de matériels sanitaires. En mai 2014, le secrétariat de la Commission a adressé une notification de griefs à Sanitas Troesch ainsi qu'à d'autres grossistes du secteur arguant que Sanitas Troesch et certains de ses concurrents se seraient notamment concertés en 2005 et en 2012 sur une baisse des prix « bruts » (« gross prices »).

L'amende totale prononcée à l'encontre de toutes les sociétés concernées est de 80 millions de francs suisses. Pour Sanitas Troesch, elle s'élève à 28,8 millions de francs suisses. Sanitas Troesch a fait appel de cette décision le 2 mai 2016. Sanitas Troesch réfute toujours fermement les griefs avancés. L'audition a eu lieu devant le Tribunal administratif fédéral en janvier 2020 et la date à laquelle le Tribunal administratif fédéral rendra sa décision n'est pas encore connue. Une provision pour litiges a néanmoins été passée au 31 décembre 2015 pour un montant équivalent au montant de l'amende, montant inchangé au 30 juin 2020.

8.2.1.2. Enquête de l'Autorité de la concurrence française dans le secteur des produits d'isolation thermique des bâtiments

Le 6 août 2014, la société Saint-Gobain Isover et la Compagnie de Saint-Gobain (en tant que société-mère du groupe Saint-Gobain) ont reçu une notification de griefs de la part de l'Autorité de la concurrence française. Une audience s'est tenue le 11 mai 2016 au terme de laquelle, compte tenu des arguments développés par Saint-Gobain Isover et la Compagnie de Saint-Gobain, l'Autorité a renvoyé le dossier à l'instruction. En octobre 2018, une seconde notification des griefs a été adressée à la société Saint-Gobain Isover et à la Compagnie de Saint-Gobain. L'Autorité y retient à l'encontre de ces deux sociétés un grief de concertation entre 2001 et 2013 sur le marché de fabrication des produits d'isolation thermique.

Saint-Gobain Isover et la Compagnie de Saint-Gobain ont contesté ce grief dans leur réponse à la deuxième notification de grief déposée en janvier 2019.

Un nouveau rapport a été adressé par l'Autorité fin 2019, qui a donné lieu à la remise d'observations en réponse de la part de Saint-Gobain Isover et de la Compagnie de Saint-Gobain le 11 février 2020.

À ce jour, aucune décision de l'Autorité de la concurrence française n'a été rendue sur le fond.

Sur le plan civil, en mars 2013, la société Actis a assigné Saint-Gobain Isover, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment et le FILMM devant le tribunal de grande instance de Paris pour les conséquences dommageables des faits faisant l'objet de l'enquête de l'Autorité de la concurrence. Par ordonnance en date du 16 décembre 2014, le juge de la mise en état a prononcé un sursis à statuer dans l'attente de la décision de l'Autorité de la concurrence.

8.2.2. Litiges liés à l'amiante

Les procédures en cours liées à l'amiante sont décrites ci-après.

8.2.2.1. Litiges français relatifs à l'amiante

- **Actions en reconnaissance de la faute inexcusable**

En France, où les sociétés Everite et Saint-Gobain PAM ont exercé dans le passé des activités de fibre-ciment, six nouvelles actions individuelles émanant d'anciens salariés de ces sociétés, à raison des maladies professionnelles liées à l'amiante dont ils sont ou ont été atteints, ou de leurs ayants droit, sont venues s'ajouter au premier semestre

2020 à celles engagées depuis 1996. 836 actions au total au 30 juin 2020 ont été ainsi engagées depuis l'origine contre ces deux sociétés en vue d'obtenir une indemnisation complémentaire à la prise en charge par les Caisses d'assurance maladie des conséquences de ces maladies professionnelles.

Sur ces 836 procédures, 797 sont, au 30 juin 2020, définitivement terminées tant sur le fond que sur le montant et la prise en charge des indemnisations. Dans ces dossiers, les juridictions ont toutes retenu la responsabilité de l'employeur au titre de la faute inexcusable.

Les indemnisations définitivement versées par Everite et Saint-Gobain PAM l'ont été pour un montant global d'environ 5 millions d'euros.

Concernant les 39 actions restant en cours contre Everite et Saint-Gobain PAM au 30 juin 2020, toutes sont en cours sur le fond, à différents stades de la procédure : six sont en cours de procédure administrative devant des Caisses d'assurance maladie, 33 sont pendantes devant des tribunaux judiciaires ou des cours d'appel.

Par ailleurs, 253 actions de même nature ont été au total, au 30 juin 2020, engagées depuis l'origine par des salariés, anciens salariés ou leurs ayants droit, de 13 sociétés françaises du Groupe (hors actions engagées contre les sociétés ne faisant plus partie du Groupe) qui avaient notamment utilisé des équipements de protection en amiante destinés à les protéger de la chaleur des fours.

Au 30 juin 2020, 223 procédures étaient définitivement terminées, 140 d'entre elles s'étant soldées par des décisions ayant retenu la faute inexcusable de l'employeur.

Les indemnisations définitivement versées par ces sociétés l'ont été pour un montant global d'environ 8 millions d'euros.

S'agissant des 30 actions restant en cours au 30 juin 2020, trois en sont encore au stade de l'instruction par la Caisse d'assurance maladie, 25 sont en cours sur le fond dont 20 pendantes devant des tribunaux judiciaires, quatre devant des cours d'appel et une devant la Cour de cassation. Enfin, deux actions ont fait l'objet d'une radiation d'instance, le demandeur pouvant en solliciter le rétablissement à tout moment pendant un délai de deux ans à compter de la décision prononçant cette radiation.

▪ Actions en réparation du préjudice d'anxiété

Par ailleurs, huit sociétés françaises du Groupe qui, pour six d'entre elles, exploitent ou ont exploité en France des établissements « classés amiante » font l'objet d'actions judiciaires en dommages-intérêts de nature différente des actions visées ci-dessus.

Par établissements « classés amiante », il faut entendre des établissements industriels, fermés ou en activité, qui ont dans le passé, soit fabriqué des matériaux contenant de l'amiante, soit utilisé des équipements de protection et d'isolation en amiante et qui sont inscrits par arrêté ministériel sur la liste des établissements ouvrant droit, pour les salariés y travaillant ou y ayant travaillé au bénéfice de l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (ACAATA).

Il s'agit d'actions, 824 au total au 30 juin 2020, engagées par des salariés ou anciens salariés non atteints de maladie professionnelle due à l'amiante, bénéficiaires ou non de l'ACAATA, en vue d'obtenir l'indemnisation d'un préjudice d'anxiété ayant pour origine leur prétendue exposition à l'amiante. Sur ces 824 procédures, 720 sont définitivement terminées et le montant global des indemnisations s'élève au 30 juin 2020 à 7,6 millions d'euros. Les 104 actions restantes sont pendantes devant les conseils de prud'hommes ou les cours d'appel compétents.

Il est précisé que les chiffres ci-dessus n'incluent pas les actions engagées contre les sociétés ne faisant plus partie du Groupe.

Le montant provisionné pour l'ensemble des litiges français relatif à l'amiante s'établit à près de 5 millions d'euros au 30 juin 2020.

8.2.2.2. Situation aux Etats Unis

- Mesures prises pour parvenir à une résolution équitable et définitive des passifs historiques liés à l'amiante de CertainTeed Corporation aux Etats-Unis

DBMP LLC, société affiliée à CertainTeed LLC basée en Caroline du Nord qui détient les passifs historiques liés à l'amiante de l'ancienne entité CertainTeed Corporation, s'est placée volontairement le 23 janvier 2020 sous le régime du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites auprès du tribunal compétent du district Ouest de Caroline du Nord à Charlotte. Cette procédure vise à parvenir à une résolution certaine, définitive et équitable de l'ensemble des réclamations actuelles et futures liées aux produits ayant contenu de l'amiante fabriqués ou vendus par l'ancienne entité CertainTeed Corporation.

DBMP LLC a l'intention d'obtenir du tribunal l'autorisation d'établir un « trust » régi par l'article 524(g) de la loi américaine sur les faillites – disposition spécifique qui s'applique aux sociétés qui sont exposées à un nombre important de réclamations liées à l'amiante – en vue de régler son passif lié à l'amiante de façon juste et équitable : les demandeurs actuels et futurs ayant des réclamations admissibles pourront recevoir un paiement plus rapide, en évitant les délais, le stress et l'incertitude des contentieux devant les tribunaux ; dans le même temps, la création et le financement d'un tel « trust » permettront de résoudre définitivement les passifs liés à l'amiante de DBMP LLC.

Durant le déroulement de cette procédure, d'une durée de 3 à 8 ans, l'ensemble des contentieux relatifs à l'amiante seront suspendus ainsi que les frais y afférents, laissant à DBMP LLC le temps et la protection nécessaires pour négocier un accord qui doit être approuvé au nom de l'ensemble des demandeurs et par le tribunal.

Cette mesure a été prise en raison des aléas croissants liés à la résolution des contentieux devant les tribunaux aux Etats-Unis. Malgré l'écoulement du temps et la plus grande difficulté pour les demandeurs de légitimement invoquer avoir été exposés à des produits de l'ancienne entité CertainTeed Corporation ayant contenu de l'amiante, la pratique des demandeurs consistant à assigner systématiquement de nombreux défenseurs, souvent sans fondement, a continué en effet de générer un volume constant de réclamations contre DBMP LLC, sans qu'il soit possible de savoir quand elles cesseront, avec de manière générale, une augmentation du montant des transactions et verdicts.

- Incidence sur les comptes

A la suite de l'ouverture de la procédure du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites le 23 janvier 2020, les actifs et passifs de DBMP LLC et de sa filiale à 100 % Millwork & Panel LLC, et en particulier la provision de DBMP LLC afférente aux litiges amiante, ne sont plus consolidés dans les comptes du Groupe.

Néanmoins, du fait de la conclusion d'un accord entre CertainTeed LLC et DBMP LLC prévoyant le financement par CertainTeed LLC des coûts de la procédure de faillite de DBMP LLC et, à terme, du « trust » régi par l'article 524(g) de la loi américaine sur les faillites -uniquement dans l'hypothèse, dans les deux cas, où DBMP LLC ne serait pas en mesure de les supporter-, le Groupe conserve dans ses comptes consolidés une provision pour risques et charges y afférente. Cette provision s'élève à 445 millions de dollars au 30 juin 2020.

Le résultat consolidé du Groupe au premier semestre 2020 n'est pas affecté par la procédure de faillite en cours décrite ci-dessus.

Cette procédure a pour effet de suspendre le paiement de tous les frais juridiques et des indemnités relatifs aux réclamations liées à l'amiante auprès de DBMP LLC, ainsi que les charges y afférentes (charge de 69 millions de dollars comptabilisée au titre du premier semestre 2019).

Pour plus de détails, voir note 12 des comptes consolidés, Section 1 du Chapitre 8 du Document d'enregistrement universel 2019.

8.2.2.3. Situation au Brésil

Au Brésil, les anciens salariés de Brasilit, qui fabriquait par le passé des produits en fibre ciment contenant de l'amiante, qui sont atteints de maladies professionnelles liées à l'amiante se voient proposer, selon les cas, soit

une indemnisation exclusivement pécuniaire, soit une assistance médicale à vie assortie d'une indemnisation. Environ 1 200 accords ont ainsi été conclus jusqu'à ce jour.

Deux actions collectives ont été engagées en 2017 à l'encontre de Brasilit par deux associations de défense d'anciens salariés ayant été exposés à l'amiante dans les établissements de São Caetano (État de São Paulo) et de Recife (État de Pernambouc) en vue d'obtenir une révision de l'assistance médicale et des indemnisations pécuniaires. Une décision de première instance a été rendue en juillet 2020 dans le cadre de l'action relative à l'établissement de São Caetano, rejetant les demandes des plaignants. Ces derniers ont fait néanmoins appel de la décision. L'action relative à l'établissement de Recife est toujours à un stade préliminaire à ce jour et aucune décision de première instance n'a encore été rendue.

Une troisième action collective a été engagée en 2019 à l'encontre de Brasilit à Capivari (État de São Paulo) par le ministère public en vue d'obtenir une couverture médicale et des dommages-intérêts pour préjudice moral en faveur des salariés, des anciens salariés, ainsi que leurs familles respectives, et des sous-traitants ayant été exposés à l'amiante. Cette action est toujours à un stade préliminaire et aucune décision de première instance n'a été rendue.

Brasilit fait l'objet de contrôles du ministère du Travail et continue de se conformer à l'ensemble de ses obligations légales en matière d'assistance médicale de ses salariés et anciens salariés.

En novembre 2017, la Cour suprême du Brésil a décidé d'interdire définitivement l'usage de l'amiante dans l'ensemble du pays. Brasilit a volontairement cessé de l'utiliser dès 2002.

8.2.3. Litiges environnementaux

▪ Procédures PFOA aux Etats-Unis

Des teneurs en PFOA (acide perfluoro-octanoïque) supérieures aux recommandations sanitaires de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) et aux concentrations maximales de contaminants dans l'eau potable fixées au niveau local ont été détectées dans les réseaux d'eau des localités et les puits privés proches des sites de SG PPL à Hoosick Falls (État de New York), à Merrimack (New Hampshire) et de deux anciens sites à North Bennington (Vermont) aux États-Unis. Le PFOA et le PTFE (polytétrafluoroéthylène) n'ont jamais été produits sur ces sites. SG PPL utilise le PTFE comme matière première qu'elle acquiert auprès de fournisseurs tiers ; le PTFE contenait par le passé du PFOA.

De manière volontaire, SG PPL a fourni de l'eau potable en bouteille aux habitants de ces trois localités, a installé des systèmes de purification aux points de sortie d'eau pour les habitants et entreprises des localités de Hoosick Falls et North Bennington, a installé des systèmes de filtration de carbone sur le réseau d'eau de Hoosick Falls et a accepté de financer l'installation d'un système de filtration de carbone sur le réseau d'eau de Merrimack Valley. En outre, SG PPL a financé de manière volontaire la construction, achevée pour partie, de raccordements au réseau d'eau de certains habitants des localités de Merrimack et de Bennington. Des analyses sont en cours et la responsabilité de SG PPL en matière de dépollution et de mise en place de systèmes de purification d'eau sur ces sites n'a pas encore été établie. SG PPL a conclu des accords (*consent orders*) avec les agences environnementales des États de New York en 2016, du Vermont en 2017 et en 2019 relativement à deux sites différents, et du New Hampshire en 2018, aux termes desquels elle a accepté de finaliser des enquêtes, de mettre en œuvre des mesures de remédiation provisoires ou définitives sur ses sites actuels et anciens, sans préjuger d'une quelconque responsabilité de SG PPL et, en ce qui concerne les États du Vermont et du New Hampshire, de financer la construction de réseaux d'eau. Une telle responsabilité, si elle était établie, pourrait être en partie partagée avec d'autres parties prenantes s'agissant notamment du site de Hoosick Falls.

Des actions en réparation de préjudices économiques et de santé en lien avec le PFOA ont été intentées devant les juridictions civiles des États de New York, du New Hampshire et du Vermont, sous forme, pour certaines, d'actions de groupe. Il est difficile de prévoir l'issue de telles actions ni leur délai, tout comme de savoir si d'autres actions seront intentées contre SG PPL.

Le montant de la provision enregistrée dans les comptes au 30 juin 2020 à ce titre s'élève à 21 millions d'euros.

8.2.4. Autres passifs éventuels

- Incendie de la tour Grenfell au Royaume-Uni

Celotex fournit des matériaux isolants pour des applications destinées au secteur du bâtiment et de la construction.

Des produits isolants de deux gammes Celotex ont été achetés par l'intermédiaire de distributeurs et utilisés dans le cadre de la rénovation de la tour Grenfell, à Londres, en 2015/2016, dont l'un a été utilisé comme composant d'un système de revêtement de façade conçu et installé (par des tiers) sur la façade extérieure de la tour.

À la suite de l'incendie de la tour Grenfell survenu le 14 juin 2017, une commission d'enquête a été constituée qui doit apprécier, entre autres, les modifications apportées au bâtiment dans le cadre de sa rénovation, le rôle joué par les différents professionnels de la construction et les informations fournies par les fabricants des produits utilisés. Une enquête pénale portant sur les circonstances de l'incendie est également en cours.

De nombreuses questions et circonstances nécessitent d'être étudiées de manière approfondie et les conséquences pour Celotex ne seront probablement pas connues avant un certain temps.

Il est difficile de déterminer à ce stade dans quelle mesure Celotex pourrait voir sa responsabilité civile ou pénale engagée du fait de la production, la commercialisation, la fourniture ou l'usage de ses produits.

NOTE 9 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS**9.1. Résultat financier**

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, les intérêts sur dettes de loyers, le coût net financier des retraites après prise en compte du rendement des fonds et les autres charges et produits financiers.

Le résultat financier des premiers semestres 2020 et 2019 comprend :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019
Coût de l'endettement financier brut	(139)	(158)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	9	17
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET HORS DETTES DE LOYERS	(130)	(141)
Intérêts sur dettes de loyers	(31)	(37)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET TOTAL	(161)	(178)
Coût financier des retraites	(120)	(157)
Rendement des fonds	105	129
COÛT FINANCIER DES RETRAITES NET	(15)	(28)
Autres charges financières	(63)	(50)
Autres produits financiers	39	34
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(24)	(16)
RESULTAT FINANCIER	(200)	(222)

9.2. Endettement net

9.2.1. Emprunts et dettes financières

Les dettes long terme et court terme du Groupe se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2020	31 déc. 2019
Emissions obligataires	9 455	9 505
Emprunt perpétuel et titres participatifs	203	203
Titrisation long terme	280	350
Autres passifs financiers à long terme	264	228
DETTES FINANCIERES LONG TERME - PART LONG TERME	10 202	10 286
Emissions obligataires	1 500	1 480
Titrisation long terme	40	150
Autres passifs financiers à long terme	100	121
DETTES FINANCIERES LONG TERME - PART COURT TERME	1 640	1 751
Programmes court terme (<i>NEU CP, US CP, Euro CP</i>)	1 572	0
Titrisation court terme	0	0
Concours bancaires et autres passifs financiers à court terme	304	224
DETTES FINANCIERES COURT TERME	1 876	224
TOTAL DETTE BRUTE HORS DETTES DE LOYERS	13 718	12 261
Dettes de loyers	3 190	3 217
TOTAL DETTE BRUTE	16 908	15 478
Disponibilités sur comptes bancaires	(2 219)	(2 052)
Portefeuille OPCVM et valeurs assimilées	(4 848)	(2 935)
DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(7 067)	(4 987)
TOTAL ENDETTEMENT NET	9 841	10 491

La variation de la dette financière à long terme du Groupe, hors dettes de loyers, se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 déc. 2019	Avec impact sur la trésorerie		Sans impact sur la trésorerie			30 juin 2020
		Augmentations	Diminutions	Evolution du périmètre	Ecart de conversion	Autres	
Dettes financières long terme - part long terme	10 286	1 621	(346)	235	(118)	(1 476)	10 202
Dettes financières long terme - part court terme	1 751	10	(1 623)	5	(1)	1 498	1 640
TOTAL DETTES FINANCIERES LONG TERME	12 037	1 631	(1 969)	240	(119)	22	11 842

Les principales variations avec impact sur la trésorerie sont détaillées en 9.2.3. La principale variation sans impact de trésorerie « Autres » correspond au reclassement en part court terme des dettes à échéance dans les douze mois.

La juste valeur des dettes brutes à long terme (parts à long et court terme), hors dettes de loyers, gérées par la Compagnie de Saint-Gobain s'élève à 11,9 milliards d'euros au 30 juin 2020 (pour une valeur comptable enregistrée de 11,2 milliards d'euros). La juste valeur des emprunts obligataires correspond à la dernière cotation du marché. Pour les autres emprunts, la valeur de remboursement a été retenue.

9.2.2. Échéancier de la dette brute totale

L'échéancier de la dette brute totale du Groupe au 30 juin 2020 se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Devise	Moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	Total
Emissions Obligataires	EUR	1 500	4 189	4 666	10 355
	GBP		328	272	600
Emprunt perpétuel et titres participatifs	EUR			203	203
Titrisation long terme	EUR	40	280		320
Autres passifs financiers à long terme	Toutes devises	18	83	181	282
Intérêts courus dette long terme	Toutes devises	82			82
TOTAL DETTES FINANCIERES LONG TERME		1 640	4 880	5 322	11 842
DETtes FINANCIERES COURT TERME	Toutes devises	1 876	0	0	1 876
TOTAL DETTE BRUTE HORS DETTES DE LOYERS		3 516	4 880	5 322	13 718
Dettes de loyers	Toutes devises	669	1 619	902	3 190
TOTAL DETTE BRUTE		4 185	6 499	6 224	16 908

9.2.3. Emprunts obligataires

La Compagnie de Saint-Gobain a émis le 3 avril 2020

- un emprunt obligataire à taux fixe de 750 millions d'euros avec un coupon de 1,75% à échéance 3 avril 2023 ;
- un emprunt obligataire de 750 millions d'euros avec coupon de 2,375%, à échéance 4 octobre 2027.

La Compagnie de Saint-Gobain a remboursé

- le 27 mars 2020 un emprunt obligataire d'un montant total de 1 000 millions d'euros avec un coupon de 0% arrivé à maturité ;
- le 25 juin 2020 deux placements privés à taux variable Euribor 3 mois +0,23%, arrivés à maturité l'un de 180 millions d'euros et l'autre de 300 millions d'euros.

9.2.4. Emprunt perpétuel

En 1985, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 25 000 titres perpétuels, de 5 000 écus de nominal, aujourd'hui de 5 000 euros.

Au cours du temps, le Groupe a racheté et annulé 18 496 titres. Le nombre de titres en circulation au 30 juin 2020 est donc de 6 504 pour un montant nominal de 33 millions d'euros.

La rémunération de ces titres est à taux variable (moyenne des taux interbancaires offerts par cinq banques de référence pour des dépôts en euro à six mois).

Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

9.2.5. Titres participatifs

En juin 1983, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 1 288 299 titres participatifs de 1 000 francs de nominal, maintenant fixé à 152,45 euros depuis la conversion en euros intervenue en 1999.

Une partie de ces titres a été rachetée au cours du temps ; le nombre de titres encore en circulation au 30 juin 2020 s'élève à 606 883, soit un montant nominal de 92,5 millions d'euros.

La rémunération de ces titres participatifs est comprise entre 75% et 125% du TMO, en fonction des résultats consolidés du groupe Saint-Gobain.

En avril 1984, la Compagnie de Saint-Gobain a également émis 194 633 titres participatifs de 1 000 écus de nominal, aujourd'hui de 1 000 euros.

Une partie de ces titres a été rachetée au cours du temps ; le nombre de titres encore en circulation au 30 juin 2020 s'élève à 77 516, soit un montant nominal de 77,5 millions d'euros.

La rémunération de ces titres participatifs est composée d'une part d'une partie fixe applicable à 60% du montant nominal du titre et rémunérée à 7,5% l'an, et d'autre part d'une partie variable applicable à 40% du montant nominal du titre, liée au bénéfice net consolidé de l'exercice précédent et au taux de référence Libor EUR 6 mois +7/8%.

L'ensemble de ces titres participatifs n'est pas remboursable et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

9.2.6. Programmes de financement

Le Groupe dispose de programmes de financement à moyen et long terme (*Medium Term Notes*) et à court terme (*Commercial Paper*).

La situation de ces programmes s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Tirages autorisés	Limites autorisées au 30 juin 2020	Encours au 30 juin 2020	Encours au 31 déc. 2019
<i>Medium Term Notes</i>	1 à 30 ans	15 000	11 149	11 129
<i>NEU CP</i>	jusqu'à 12 mois	4 000	1 572	0
<i>US Commercial Paper</i>	jusqu'à 12 mois	893 *		0
<i>Euro Commercial Paper</i>	jusqu'à 12 mois	893 *		0

* Équivalent à 1 000 millions d'USD sur la base du taux de change au 30 juin 2020.

Conformément aux usages du marché, les tirages de *Negotiable European Commercial Paper (NEU CP)*, *d'US Commercial Paper* et *d'Euro Commercial Paper* sont généralement effectués pour une durée allant d'un à six mois. Compte tenu de leur renouvellement fréquent, ils sont classés dans la dette à taux variable.

9.2.7. Lignes de crédit syndiquées

La Compagnie de Saint-Gobain dispose de deux lignes de crédit sous forme de crédits syndiqués, dont l'objet principal est de constituer une source de financement sécurisée pour le groupe Saint-Gobain (y compris le support éventuel de ses programmes de financement à court terme : NEU CP, US Commercial Paper et Euro Commercial Paper) :

- Un crédit syndiqué de 2,5 milliards d'euros à maturité décembre 2024, après exercice des deux options d'extension d'un an ;
- Un autre crédit syndiqué de 1,5 milliard d'euros, également à maturité décembre 2024, après exercice des deux options d'extension d'un an.

Une autre ligne de crédit à court terme a été mise en place pour un montant initial de 2,5 milliards d'euros le 22 mars 2020, à maturité mars 2021, avec deux options d'extension de 6 mois.

Au 30 juin 2020, le montant de cette ligne est réduit à 1 milliard d'euros.

Au niveau actuel de note de la dette à long terme du groupe Saint-Gobain, ces trois crédits syndiqués ne comportent pas de ratio financier.

Au 30 juin 2020, aucune de ces lignes de crédit n'est utilisée.

9.2.8. Titrisation de créances commerciales

Le Groupe dispose d'un programme de titrisation de créances commerciales, d'un montant maximal de 500 millions d'euros, par l'intermédiaire de sa filiale française GIE Point.P Finances.

Il est utilisé à hauteur de 320 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 500 millions d'euros au 31 décembre 2019. Sur la base de fluctuations saisonnières historiques des créances à céder et des caractéristiques du contrat, 280 millions d'euros ont été classés en part à long terme et le solde est classé en part à court terme.

9.2.9. Dettes garanties par des actifs

Une partie des dettes, pour un montant de 7 millions d'euros au 30 juin 2020, est garantie par des actifs immobilisés (hypothèques et nantissements de titres).

9.2.10. Affacturage

Le Groupe a mis en place plusieurs programmes de cession de créances sous forme d'affacturage. L'analyse des risques et avantages telle que définie par IFRS 9 a conduit le Groupe à décomptabiliser, en quasi-totalité, les créances cédées visées par ces programmes. Le montant de créances cédées décomptabilisées au 30 juin 2020 est de 395 millions d'euros contre 471 millions d'euros au 31 décembre 2019.

9.3. Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés de taux, de change, d'énergie, de matières premières et d'actions dans le but de couvrir les risques liés aux variations de ces sous-jacents, qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes.

Les principaux instruments dérivés utilisés par le Groupe sont les suivants :

(en millions d'euros)

	Juste valeur		Nominal réparti par échéance					
	Dérivés Actif	Dérivés Passif	30 juin 2020	31 déc. 2019	Moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	30 juin 2020
COUVERTURE DE JUSTE VALEUR	0	0	0	0	0	0	0	0
Couverture de flux futurs								
Change	1	(11)	(10)	0	247			247
Taux	0	(100)	(100)	(78)		95	374	469
Energie et matières premières	1	(7)	(6)	(4)	24	5		29
Autres risques : actions	0	(6)	(6)	(2)	2	34	0	36
COUVERTURE DE FLUX FUTURS - TOTAL	2	(124)	(122)	(84)	273	134	374	781
Dérivés non qualifiés conclus principalement par la Compagnie de Saint-Gobain								
Change	37	(5)	32	0	4 828			4 828
Taux			0	0				0
Energie et matières premières			0	0				0
DERIVES NON QUALIFIES - TOTAL	37	(5)	32	0	4 828	0	0	4 828
TOTAL	39	(129)	(90)	(84)	5 101	134	374	5 609

9.3.1. Risque de crédit des instruments dérivés

La valorisation du risque de crédit des instruments dérivés est calculée selon la norme IFRS 13 à partir des probabilités de défaut historiques issues des calculs d'une agence de notation de premier plan et d'un taux de recouvrement. Au 30 juin 2020, cette valorisation n'est pas significative.

9.3.2. Impact en capitaux propres des instruments financiers qualifiés en couverture de flux futurs

Au 30 juin 2020, la réserve IFRS de couverture des flux futurs (« *cash flow hedge reserve* » consolidée) représente un solde débiteur de 76 millions d'euros composé principalement :

- Un montant débiteur de 32 millions d'euros relatif aux *Cross Currency Swaps* qualifiés en couverture de flux futurs permettant la conversion en euro d'un emprunt obligataire en livre sterling ;
- Un montant débiteur de 28 millions d'euros correspondant à la variation de valeur des couvertures de taux qualifiées en couverture de flux futurs ;
- Un montant débiteur de 10 millions d'euros correspondant à la variation de valeur des couvertures de change qualifiées en couverture de flux futurs ;
- Un montant débiteur de 6 millions d'euros correspondant à la variation de valeur des couvertures d'énergie et de matières premières qualifiées en couverture de flux futurs.

Les dérivés qualifiés en couverture de flux futurs ne présentent pas d'inefficacité significative.

9.3.3. Impact en résultat des instruments financiers non qualifiés en couverture de flux futurs

Pour les instruments dérivés qui sont classés dans la catégorie « Actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat », la part de juste valeur rapportée au résultat est un montant positif de 32 millions au 30 juin 2020 (nulle au 31 décembre 2019).

9.3.4. Structure de la dette du Groupe, hors dettes de loyers

La moyenne pondérée des taux d'intérêts de la dette brute totale, aux normes IFRS et après gestion (*Swaps* de change, *swaps* de taux et *Cross Currency Swaps*), s'établit à 2,0 % au 30 juin 2020 contre 1,8 % au 31 décembre 2019.

Le tableau ci-après présente la répartition par type de taux (fixe ou variable) de la dette brute du Groupe au 30 juin 2020 après gestion par des *swaps* de taux, des *swaps* de change et des *Cross Currency Swaps*.

Dette brute, hors dettes de loyer, après gestion			
<i>(en millions d'euros)</i>			
	Variable	Fixe	Total
EUR	1 887	9 931	11 818
Autres devises	1 419	302	1 721
TOTAL	3 306	10 233	13 539
<i>(en pourcentage)</i>			
Intérêts courus et autres	24%	76%	100%
TOTAL DETTE BRUTE			179
HORS DETTES DE LOYERS			13 718

9.4. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers ont été classés dans les catégories selon la norme IFRS 9 de la manière suivante :

Au 30 juin 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Instruments financiers			Instruments financiers à la juste valeur			Total des instruments financiers évalués à la juste valeur	
		Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments de l'état des produits et des charges comptabilisés	Coût amorti	Total des instruments financiers	Données de niveau 1	Données de niveau 2		Données de niveau 3
Créances clients et autres créances				6 533	6 533				0
Prêts, dépôts et cautions	(7)			577	577				0
Titres de participation et autres titres	(7)		69		69			69	69
Instruments dérivés actifs		37	2		39		39		39
Disponibilités et équivalents de trésorerie		4 848		2 219	7 067	4 848			4 848
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		4 885	71	9 329	14 285	4 848	39	69	4 956
Dettes fournisseurs et autres dettes				(9 288)	(9 288)				0
Dettes financières long terme et court terme				(13 638)	(13 638)				0
Dettes de loyers long terme et court terme				(3 190)	(3 190)				0
Instruments dérivés passifs		(5)	(124)		(129)		(129)		(129)
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		(5)	(124)	(26 116)	(26 245)	0	(129)	0	(129)
ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS - NET		4 880	(53)	(16 787)	(11 960)	4 848	(90)	69	4 827

Au 31 décembre 2019

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Instruments financiers			Instruments financiers à la juste valeur			Total des instruments financiers évalués à la juste valeur	
		Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments de l'état des produits et des charges comptabilisés	Coût amorti	Total des instruments financiers	Données de niveau 1	Données de niveau 2		Données de niveau 3
Créances clients et autres créances				6 419	6 419				0
Prêts, dépôts et cautions	(7)			565	565				0
Titres de participation et autres titres	(7)		2 658		2 658	2 554		104	2 658
Instruments dérivés actifs		5	2		7		7		7
Disponibilités et équivalents de trésorerie		2 935		2 052	4 987	2 935			2 935
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		2 940	2 660	9 036	14 636	5 489	7	104	5 600
Dettes fournisseurs et autres dettes				(9 995)	(9 995)				0
Dettes financières long terme et court terme				(12 183)	(12 183)				0
Dettes de loyers long terme et court terme				(3 217)	(3 217)				0
Instruments dérivés passifs		(5)	(86)		(91)		(91)		(91)
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		(5)	(86)	(25 395)	(25 486)	0	(91)	0	(91)
ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS - NET		2 935	2 574	(16 359)	(10 850)	5 489	(84)	104	5 509

NOTE 10 CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION**10.1. Capitaux propres**

Au 30 juin 2020, le nombre d'actions composant le capital social de la Compagnie de Saint-Gobain est de 544 683 451 actions au nominal de 4 euros (544 683 451 actions au 31 décembre 2019).

10.2. Résultat par action

10.2.1. Le résultat de base par action

Le calcul du résultat de base par action se détaille comme suit :

	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019
Résultat net (part du Groupe) <i>(en millions d'euros)</i>	(434)	689
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	538 242 661	542 350 708
RESULTAT NET (PART DU GROUPE) DE BASE PAR ACTION <i>(en euros)</i>	-0,81	1,27

10.2.2. Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action se détaille comme suit :

	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019
Résultat net (part du Groupe) <i>(en millions d'euros)</i>	(434)	689
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	541 942 645	545 098 023
RESULTAT NET (PART DU GROUPE) DILUE PAR ACTION <i>(en euros)</i>	-0,80	1,26

Le nombre moyen pondéré et dilué de titres est calculé à partir du nombre moyen pondéré de titres en circulation en tenant compte de tous les effets de la conversion des instruments dilutifs existants, c'est-à-dire des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions (442 titres au 30 juin 2020) et des plans d'attribution d'actions de performance (3 699 542 titres au 30 juin 2019).

NOTE 11 IMPOTS**11.1. Impôts sur le résultat**

Conformément à la norme IAS 34, la charge d'impôt comptabilisée est déterminée par référence au taux effectif d'impôt projeté en fin d'année, retraité des éléments ponctuels du semestre.

La réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle a été effectuée sur la base d'un taux d'imposition de 32,02% aux premiers semestres 2020 et 2019 et s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2020	1^{er} semestre 2019
Résultat net de l'ensemble consolidé	(433)	714
moins :		
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	1	13
Impôts sur les résultats	(183)	(318)
RESULTAT AVANT IMPOT DES SOCIETES INTEGREES	(251)	1 019
Taux d'imposition de la France	32,02%	32,02%
Impôt théorique au taux français	81	(326)
Incidence du différentiel de taux à l'étranger	(30)	74
Dépréciations d'actif et plus ou moins-values sur cession d'actif	(56)	(58)
Non reconnaissance d'impôts différés actifs et provisions sur impôts différés actifs	(73)	(4)
Report variable	(27)	
Crédit d'Impôt Recherche (CIR), Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) et Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	(8)	(9)
Coûts relatifs aux dividendes	(50)	(1)
Autres impôts et variations de provisions	(20)	6
IMPÔTS SUR LES RESULTATS	(183)	(318)

L'incidence du différentiel de taux d'imposition à l'étranger par rapport au taux en France s'explique par la contribution des pays à taux d'impôt plus faibles. Les principaux pays contributeurs sont la Corée du Sud, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Inde, la Norvège, la Pologne, la République Tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse, la Belgique, le Danemark et la Finlande.

11.2. Impôts différés

Au bilan, la variation du montant net des impôts différés actifs et passifs s'explique de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Impôts différés actifs/(passifs) nets
VALEUR NETTE au 1er janvier 2019	411
(Charges)/produits d'impôts différés	(53)
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19	27
Report variable relatif aux écarts actuariels	23
Ecarts de conversion et retraitement hyperinflation	(15)
Actifs et passifs détenus en vue de la vente	(1)
Evolution du périmètre et autres variations	(7)
VALEUR NETTE au 31 décembre 2019	385
(Charges)/produits d'impôts différés	31
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19	(8)
Variation des impôts différés relatifs aux instruments financiers IAS 39	4
Report variable sur résultat	(27)
Report variable relatif aux écarts actuariels	16
Ecarts de conversion et retraitement hyperinflation	3
Evolution du périmètre et autres variations	(88)
VALEUR NETTE au 30 juin 2020	316

Les évolutions de périmètre sur le premier semestre 2020 concernent essentiellement l'entrée de Continental Building Products.

NOTE 12 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
Crystal Park
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

KPMG Audit
Tour Eqho
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle (Période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020)

Aux Actionnaires
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN
Tour Saint-Gobain
12, place de l'Iris
92400 Courbevoie cedex

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Compagnie de Saint-Gobain, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration le 30 juillet 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au COVID-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 30 juillet 2020 commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 30 juillet 2020

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Edouard Sattler



Cécile Saint-Martin



Pierre-Antoine Duffaud

KPMG

Département de KPMG S.A.



Bertrand Pruvost



ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES
DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2020

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre clos le 30 juin 2020 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Compagnie de Saint-Gobain et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Courbevoie, le 30 juillet 2020

Pierre-André de Chalendar

Président Directeur Général
Compagnie de Saint-Gobain

Sreedhar N.

Directeur financier
Compagnie de Saint-Gobain